

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 10, No 36

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 17 JANVIER, 1946

## LA MISE-EN-NOMINATION LUNDI

AVEC LES BRAVES DE VALLEYFIELD



ROLLAND MENARD



KEN TERRY

\*\*\*



FRANK PORTEOUS

\*\*\*



TERRY CAVANAGH

Une de nos plus importantes industries

(Lire pages 6-7-8-12)

### Un ancien de Beauharnois est décédé

M. Tabah avait opéré un commerce à Beauharnois

Un Syrien éminent de la métropole, M. Joseph Tabah, est décédé à l'âge de 75 ans, après une courte maladie. Né en Syrie, il était venu s'établir au Canada en 1890. C'était un des fondateurs de la Syrian Orthodox Benevolent Society et de l'église S.-Nicolas. M. Tabah était avantageusement connu à Beauharnois où il opéra un commerce pendant plusieurs années.

Le défunt, qui fut président de la Joseph Tabah and Son, laisse son épouse, son fils, Georges; ses petits-enfants Joseph, Richard et Diane; son neveu, E.-N. Tabah.

Les funérailles eurent lieu samedi après-midi, en l'église orthodoxe S.-Nicolas, 454 est, rue Notre-Dame.

DE RETOUR



YVAN BOUGIE, fils de M. et Mme Benoit Bougie, de Bellerive, est revenu au pays le 6 janvier dernier. Il s'enrôla en juillet 1941 et fit un séjour de près de quatre ans en Angleterre, France, Belgique et Hollande. Il faisait partie du 3e bataillon R.C.E.

LA MISE-EN-NOMINATION LUNDI 5 Cols

Pour l'élection d'un maire et de trois échevins dont le terme d'office expire sous peu — M. Robert Cauchon aura un adversaire ainsi que MM. A. Lebeuf, L. Quevillon et D. Gagnier — Une grande activité dans Bellerive

LES RUMEURS SONT NOMBREUSES

DERNIERE HEURE

Au moment de mettre sous presse on nous apprend de source officielle que M. Eugène Parent, du Village Bille, fera la lutte à M. Delphis Gagnier dans le quartier Bellerive. M. Parent a accepté de se présenter candidat à la suite d'une réunion qui eut lieu hier soir, nous apprend-on ce matin au moment de mettre sous presse. La lutte à Valleyfield se fera probablement comme suit:

A LA MAIRIE

M. Robert Cauchon vs. M. J.-L. Charbonneau

A L'ECHEVINAGE

MAISONNEUVE  
M. Louis Quevillon vs. M. Osias Lefebvre ou M. Marciel

BELLERIVE

M. Adrien Lebeuf vs. M. Ephrem Lalonde

BELLERIVE

M. Delphis Gagnier vs. M. Eugène Parent

Les rumeurs au sujet des prochaines élections municipales à Valleyfield sont aussi variées que la température. S'il fallait énumérer tous les noms des personnes qui ont été mentionnées depuis notre dernière livraison comme candidats probables à la mairie et à l'échevinage, il faudrait faire une édition de plusieurs pages supplémentaires.

Cette semaine les activités dans le domaine municipal se multiplient et avec une telle allure que l'on ne réalisait pas lundi et mardi derniers que le mercure touchait zéro. Les politiciens de chez nous sont enthousiastes.

C'est lundi prochain à deux heures que les citoyens de notre ville sauront officiellement qui fera la lutte au maire actuel ainsi que les noms des personnes qui tâcheront de se faire élire contre les échevins dont les termes d'office expirent sous peu.

On nous dit de source non officielle que M. J.-L. Charbonneau, marchand d'huile de Valleyfield, a décidé de faire la lutte à M. Robert Cauchon, maire actuel. M. Charbonneau aurait été choisi par un groupe de citoyens qui désirent l'élection de ce dernier à tout prix. Les partisans de M. Cauchon, nous dit-on, ne "sen font" aucunement car ils sont d'avis que le maire actuel sera réélu par une marge substantielle.

A l'échevinage M. Adrien Lebeuf a un adversaire connu à l'heure actuelle dans la personne de M. Ephrem Lalonde. Ce dernier était de passage à nos bureaux en fin de semaine dernière, et il nous fit part de cette décision au cours de sa visite.

M. Delphis Gagnier, également de Bellerive, aurait un adversaire très sérieux dans la personne de Gaspard Major, propriétaire du Théâtre Bellerive. Ce dernier s'y connaît lorsqu'il s'agit d'élections puisqu'il a déjà fait la lutte tant à la mairie qu'à d'autres postes dans le passé. D'autres noms ont été suggérés mais on semble croire que M. Major est l'homme qualifié pour "battre" M. Gagnier le 28 janvier prochain. En dernière heu-

re on nous dit que M. Daniel Lefebvre serait un candidat très sérieux à ce poste.

M. Louis Quevillon qui représente le quartier Maisonneuve depuis plusieurs années avait décidé en 1945, de ne plus se présenter à ce poste. Des amis lui ont demandé de revenir sur sa décision, chose qu'il fit il y a quelques semaines. M. Quevillon aura comme adversaire M. Osias Lefebvre ou M. Marciel.

On s'attend à ce que plusieurs centaines de personnes se rendent à l'Hôtel de Ville lundi prochain, pour connaître les noms des candidats et mettre fin à ces nombreuses rumeurs qui circulent chez nous depuis déjà près de deux mois. Nous sommes au nombre de ces derniers.

### Ils reviennent vers leur chère patrie

Des milliers de militaires canadiens arrivent à New-York

Le fameux paquebot "Queen Mary" est arrivé dans le port de New-York mardi dernier ayant à son bord des milliers de militaires canadiens. Aussi cette semaine plusieurs familles eurent la grande joie de revoir un des leurs qui revient avec joie vers ceux qu'il a quittés.

Parmi ce groupe de rapatriés on remarquait quelques soldats de la région dont on publie les noms ci-dessous:

Le soldat J.-J. MacLellan, de Valleyfield; le lance-caporal J.-P.-R. Galipeau, d'Huntingdon; le soldat A.-G. Berry, d'Hemmingford; le soldat W.-H. Leahy, d'Huntingdon; le soldat J.-Ariel, de Valleyfield; le soldat J.-L. Ferland, de Valleyfield; le soldat W.-H. Stewart, de Valleyfield.

A NEW-YORK



M. ARTHUR VINET, président de l'Union Musicale de Valleyfield, qui présidait l'assemblée de l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec dimanche dernier à l'Hôtel-Queen à Montréal. M. Vinet partait lundi dernier pour New-York afin d'engager la fanfare de Frank Goldman pour le grand festival des fanfares qui aura lieu au Stade Molson au cours de l'été prochain.



M. EPHREM LALONDE, de passage à nos bureaux en fin de semaine, nous apprendait qu'il fera la lutte à M. Adrien Lebeuf dans le quartier Bellerive aux prochaines élections municipales.



M. J.-L. CHARBONNEAU

# La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N

44, rue Ste-Cécile

Téléphone 735

Vol. 10

Jeudi, le 17 janvier, 1946

No 36

## T.R.P. Damase Laberge, natif de Châteauguay, est nommé à la préfecture de St-Joseph de l'Amazone

La communauté des Franciscains vient d'être honorée de nouveau dans l'un de ses membres, le T.R.P. Damase Laberge, supérieur des Franciscains du Canada, que Rome a nommé titulaire de la préfecture apostolique de S.-Joseph de l'Amazone. Il y a quelques mois, on s'en souvient, le souverain pontife élevait à la dignité épiscopale S. Exc. Mgr Marie-Antoine Roy, O.F.M., en lui confiant la houlette du diocèse d'Edmundston, N.-B.

Le T.R.P. Damase avait fait un séjour de cinq mois au Pérou, en 1944, à la demande de la Congrégation romaine de la propagation, afin de conclure avec la nonciature apostolique et le vicaire apostolique de S.-Léon de l'Amazone les accords relatifs à une division territoriale.

Une fois instruite de la situation qui prévaut là-bas par le rapport du chargé de mission, Rome vient de rendre décision par la voix de son délégué apostolique S. Exc. Mgr Antoniutti, en formant la préfecture de S.-Joseph de l'Amazone et en nommant premier préfet celui-là même qu'elle avait désigné pour préparer les voies.

C'est la première fois, croit-on, qu'un supérieur provincial se trouve ainsi investi de l'autorité d'un prélat missionnaire. En attendant l'élection d'un nouveau provincial, le T.R.P. Damase continuera de résider à Montréal. Aussitôt son successeur nommé, il partira pour son nouveau champ d'activité.

Les titres du T.R.P. Damase sont

nombreux, bien qu'il ne soit âgé que de 45 ans.

Né à Châteauguay, le 6 octobre 1900, fils de Jean-Baptiste Laberge et de Delphine Mallette, il fit ses études au collège de Montréal et au collège séraphique de Trois-Rivières et entra chez les Franciscains le 17 octobre 1919, après son élévation au sacerdoce, le 11 juillet 1926, il enseignait quelques années au collège séraphique de Trois-Rivières et la philosophie à Québec, avant de partir pour Rome en 1930.

Durant le séjour de 9 ans qu'il fit en Europe, le T.R.P. Damase obtint ses doctorats en théologie de l'Université du Latran et en histoire ecclésiastique de l'Université Saint-Antoine. Sa connaissance des Pères du moyen âge le faisait bientôt appeler à titre de collaborateur au Collège S.-Bonaventure de Quaracchi, Italie, institution franciscaine groupant d'éminent médiévistes. Pendant cinq ans, il y travailla sous la direction du R.P. Ephrem Longpré, O.F.M., un autre Canadien, à l'édition des textes des grands docteurs.

De retour au pays en 1939, il devenait assistant-supérieur au couvent de Trois-Rivières, où il s'occupait d'œuvres sociales. En 1941, les autorités de la communauté lui confiaient le supérieurat du couvent S.-Bonaventure, sur le flanc du Mont-Royal. Il devait occuper ce poste jusqu'en 1942, année de son élévation au supérieurat provincial.

## M. J.-B. Lemieux est décédé à l'Hôtel-Dieu de Cornwall à la suite d'un accident

Le défunt âgé de 43 ans était natif de St-Chrysostôme — Il travaillait dans la cour de la manufacture Howard Smith Paper Mills Limited lorsqu'il fut frappé par un morceau de bois de pulpe

Vendredi, le 28 décembre dernier, M. J.-B. Lemieux est décédé à l'Hôtel-Dieu de Cornwall à la suite d'un accident survenu dans la cour de la manufacture Howard Smith Paper Mills Limited à Cornwall, jeudi, le 27 décembre.

M. Lemieux était à son ouvrage coutumier sur un monceau de bois de pulpe lorsqu'il fut frappé par un morceau de bois. Il fut transporté à l'hôpital, où, après un sérieux examen, l'on constata qu'il souffrait d'une fracture du crane ainsi que de légères blessures à la figure.

On rapporta le cas au coroner C.-A. Stewart qui, après avoir entendu les circonstances de la mort, décida qu'une enquête ne serait pas nécessaire étant donné que la mort avait été causée par un accident.

M. Lemieux, qui était âgé de 43 ans, naquit à St-Chrysostôme. Il était à Cornwall depuis le mois de juillet dernier et auparavant il avait travaillé à la Montreal

Cottons à Valleyfield pendant 21 ans.

Sa femme est décédée il y a sept ans. Il laisse pour pleurer sa perte ses enfants, Hélène et Monique, de Montréal; Clémence et Jacqueline, de Valleyfield; Ghislaine, de Ste-Martine; Jean-Guy et Bertrand, de Beauharnois; son père et sa mère, M. et Mme D.-T. Lemieux, de St-Chrysostôme; ses trois soeurs, Mmes James E. Barrett, Raoul Soucisse et R.-B. Barrette, de Huntingdon; ses quatre frères, MM. V.-L. Lemieux, de St-Antoine Abbé; Stan. Lemieux, de St-Chrysostôme; L.-Paul Lemieux, de St-Jean et S.-M. Lemieux, de St-Chrysostôme.

Le défunt fut exposé au salon funéraire de M. Miller et le service fut chanté en l'église St-Colomban le 31 décembre à neuf heures. Le corps fut placé dans la voûte en attendant d'être transporté au cimetière de Valleyfield pour inhumation.

## LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

### ON DEMANDE

Couple demandé pour maison de campagne, 15 milles de Huntingdon. L'épouse bonne cuisinière et l'homme pouvant faire ouvrage général. Bonnes références. Ecrire Casier Postal 1946, Gleaner, Huntingdon. 17p

### ON DEMANDE

Un homme ou un jeune garçon pour travail sur une ferme. D. J. McEwen, tél. 628-s-14, Ormstown, Qué. 17p

### ON DEMANDE A LOUER

Maison trois ou quatre appartements, de préférence dans le Nouveau Salaberry. S'adresser à 214, Grand-Ile, N. Salaberry. 17-24-31c

### A VENDRE

Deux propriétés, un automobile modèle 1941 avec licence de taxi, 50 cordes de bois de corde. S'adresser 162, rue Châteauguay, ou à M. Dumont, rue du Lac, Huntingdon, tél. 2186. 17-24-31p

### A VENDRE

Commerce à vendre. Etablissement bien situé et prospère. Téléphoner à la Gazette de Valleyfield, ou écrire: "Casier N", Valleyfield, Qué. 10-17-24-31c

### A VENDRE

Maison à vendre située dans le Nouveau-Salaberry. En très bonne condition. 1 logis. S'adresser à 75, 4e Ave. Nouveau-Salaberry, Valleyfield, Qué. 10-17-24-31p

### A VENDRE

1 manteau en rat musqué neuf, grandeur 14 ans; 1 paire patin neuf de fantaisie, grandeur 3½; aussi paletot pour homme en castor. Vendra à très bon prix. S'adresser à A. Cardinal, 149, 2ème Avenue, Village Bilette, Valleyfield. 10-27-24-31p

### A VENDRE

Un foyer en Stucco à l'électricité, longueur 5 pieds et demi, hauteur 4 pieds et demi. S'adresser à 31, Narcisse, Bellerive, Tél. 1086. 10-17-24-31c

### A VENDRE

Un moulin à laver électrique, aussi une petite scie ronde avec moteur. Aussi drill de forgeron. S'adresser à M. Eugène Courchesne, 410, rue Dufferin, tél. 1151 W 11, Valleyfield. 10-17-24-31p

### ON DEMANDE

Un logement de 5 ou 6 appartements pour le 1er mai, dans un 1er étage (bas) de préférence, moderne autant que possible. S'adresser à 29, rue Ste-Cécile, tél. 1407, Valleyfield. 10-17-24-31p

### A VENDRE

Une maison de 6 appartements, occupation immédiate, située au numéro 32 de la rue Moise Plante. S'adresser à 91 rue Victoria, Valleyfield, Tél. 915. 27-3-10-17p

### A LOUER

Un logement neuf très moderne, 6 appartements. S'adresser par téléphone seulement. Tél. 216, Valleyfield. 20-27-3-10p

### A VENDRE

Paletot pour homme "English" Made". Couleur Bleu, peinture 42. S'adresser à 56, Chemin LaRocque ou tél. 89J. 4-10-17-24p

### A VENDRE

Un radio de table, 6 lampes. S'adresser à 319A Blvd. du Havre, Bellerive. 17p

### BONNE DEMANDEE

Personne d'âge moyen demandée pour travail dans une maison privée dans la ville de Huntingdon. Pas d'enfants. Paiera bon salaire. Bonne condition de travail. Pour de plus amples détails voir

M. J.-C. Lefebvre,  
a/s La Gazette de Valleyfield, Valleyfield  
(10-17-C)

## GALA ARTISTIQUE

JEUDI, LE 24 JANVIER 1946, à 8 heures p.m.

Salle du Collège de Beauharnois

sous les auspices de

La Chorale St-Clément de Beauharnois

avec le concours d'artistes régionaux

Maitre de cérémonie: Victorien Maher, le troubadour de la gaieté.

Musique - Chants - Monologues - Scénettes, etc.

Reservez vos billets dès maintenant à la Pharmacie LaRose.

Venez vous divertir et applaudir les vôtres.

### VENDEURS DEMANDES

Assurez-vous une situation enviable. Durant vos loisirs, détaillez à domicile 200 produits JITO de qualité insurpassable. Spéciaux attractants. Bons profits. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Pour catalogue, renseignements, écrivez à: CIE JITO, B.P. 10, Station T, Montréal. 17-24-31-7p

### Les Braves perdent contre les As hier soir, par 4 à 3

On nous apprend ce matin que M. Lucien Leduc, coach des Braves de Valleyfield, protestera auprès de la Q.A.H.A., pour la mauvaise tenue des arbitres dans la joute qui eut lieu hier soir à Québec entre les As et Valleyfield. Le Valleyfield perdit cette joute par 4-3.

## 12,000 applaudissent les Braves de Valleyfield qui perdent contre Royal par 10-7

Smiley Meronek a encore une fois prouvé sa grande utilité pour le Royal, devant plus de 12,500 personnes, au Forum dimanche après-midi, et les deux buts qu'il a comptés en exactement 37 secondes de jeu dans la dernière période ont été le point saillant d'une victoire de 10 à 7 du Royal sur leurs grands rivaux de Valleyfield, les Braves de Lucien Leduc. Deux autres joueurs, Gerry "Eagle Eye" Plamondon, du Valleyfield, et Denis Casavant, du Royal, furent également fort en vedette dans la meilleure joute senior encore offerte au Forum cette saison, comptant tous deux quatre buts, mais ce sont ces deux buts électrisants de Meronek qui permirent au Royal de remporter une autre victoire éclatante. Les Braves ont livré une magnifique lutte aux fameux joueurs de Frank Carlin et Gus Ogilvie, et les équipiers de Lucien Leduc eurent même un fort avantage de 6 à 3 au milieu de la seconde période.

Les Braves durent toutefois purger une couple de punitions fort coûteuses et les Royaux en profitèrent pour égaliser le compte et pour prendre les devants au début de la période finale quand Meronek compta les buts dont il est question ci-dessus. Les joueurs du Valleyfield tentèrent bien ensuite de reprendre le terrain perdu mais ils parurent fatigués et durent finalement s'avouer vaincus par 10 à 7.

Les deux clubs prirent tour à tour l'avantage dans la 1ère période qui

se termina par le compte de 3 à 3. Les gageurs continuèrent à se faire en grand nombre, un peu partout dans les corridors, durant la 1ère intermission, et pour cause! Le Valleyfield continua à attaquer et à attaquer dans le second engagement et après sept minutes, les joueurs de Leduc tenaient le haut du pavé par 6 à 3. Il y avait de l'entrain comme nous n'en avions pas vu encore cette saison au Forum! Les joueurs devinrent eux-mêmes "réchauffés" et les punitions se mirent à pleuvoir, si bien qu'à un certain moment, l'on vit trois joueurs des Royaux et autant des Braves, "au pénitencier".

Lorsque débuta la période finale, Jimmy Orlando, solide arrière-garde des Braves, était encore au cachot. Ce fut ce qui permit au Royal de s'assurer la victoire, Smiley Meronek traversant l'équipe entière du Valleyfield — moins Orlando, naturellement — pour porter le compte à 7 à 6, après 16 secondes de jeu. Smiley se rendit aux demandes des partisans des Royaux avec bonne grâce quand il compta un second but, moins de 25 secondes plus tard, pour donner une avance de 8 à 6 aux lacaux. C'était suffisant pour leur assurer la victoire. Les Braves tentèrent bien l'impossible pour égaliser les chances mais ils ne purent faire mieux que de compter un seul but durant le reste de la joute tandis que les Royaux en comptèrent deux autres pour l'emporter par 10 à 7.

La  
Gazette de Valleyfield  
et  
Le Courrier  
Pour les deux journaux  
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

# LA GAZETTE

de

# VALLEYFIELD

LISEZ  
LE COURRIER  
Journal hebdomadaire en-  
tièrement dévoué aux inté-  
rêts de la ville de Beauhar-  
nois et sa région.  
Paraissant le lundi de  
chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

## GRANDE PARTIE DE CARTES

La grande partie de car-  
tes, organisée par les dames  
de charité, au profit de no-  
tre Hospice St-Vincent de  
Paul, est fixée, cette année,  
au 22 janvier et se fera au  
sous-sol de la cathédrale.

Un bingo, prometteur de  
prix appréciables, ajoutera  
au charme de cette soirée.  
Il y aura tirage d'un ma-  
gnifique manteau en four-  
rure, gracieusement offert  
par M. Noël Ostiguy et au-  
tres prix, grâce à l'aimable  
courtoisie de M. Roger Bil-  
lette.

Les billets pour cette  
partie de cartes se ven-  
dront à la porte.

Le dévouement et la gé-  
nérosité toujours déployés  
par les citoyens de Valley-  
field en faveur de nos œu-  
vres de charité, nous font  
escompter un plein succès,  
et, tout en nous divertis-  
sant agréablement, nous  
contribuerons au bien-être  
de nos petites orphelimes  
et de nos pauvres de l'Hospice.  
BIENVENUE AUX, GENE-  
REUX BIENFAITEURS!

## M. C. Leroux est décédé à Côteau-du-Lac

Les funérailles eurent  
lieu ces jours derniers

Ces jours derniers, avaient lieu  
en l'église paroissiale de Côteau du  
Lac, les funérailles de M. Cléophas  
Leroux, décédé à l'âge de 85 ans  
et 10 mois. L'abbé Veronneau, curé  
de la paroisse, chanta le service.  
L'inhumation eut lieu au cimetière  
paroissial. Le défunt laisse, outre  
son épouse, née Odile Lefebvre, six  
fils, MM. Georges, de la Saskatche-  
wan, Horace, Hervé, René, Romuald  
et Jean; deux filles, Mme Ovila  
Vaillant et Mme Anicet Brault.

Aux funérailles, les porteurs  
étaient MM. Ovila Saint-Germain,  
Henri Sauvé, Elie Lalonde, cousins  
du défunt, René Sauvé, Augustin  
Lalonde, et M. Alphée Blanchard,  
maire de Côteau du Lac.

**ARÉNA**  
DE VALLEYFIELD TEL. 44

DIMANCHE,  
LE 20 JANVIER  
HULL vs BRAVES  
à 2.30 p.m.

•

JEUDI,  
LE 24 JANVIER  
QUEBEC  
- vs -  
BRAVES  
à 8.30 p.m.

Billets réservés en vente  
à l'Aréna de Valley-  
field, téléphone 44

## Valleyfield a déjà souscrit \$1,470.00 au Timbre de Noël

Les organisateurs nous apprennent que la  
campagne se terminera officiellement sous peu  
— Les souscriptions arrivent régulièrement

Le Dr J.-Armand Patenaude, de  
l'Unité Sanitaire, nous apprenait  
cette semaine que les citoyens de  
la région de Valleyfield avaient à-  
date souscrit la jolie somme de  
\$1,470.00 au timbre de Noël. La  
campagne n'est pas encore termi-  
née, nous dit-il, quoique l'on de-  
vra fixer une date définitive pro-  
chainement.

Les souscriptions arrivent régu-  
lièrement à l'Unité Sanitaire et les  
organisateur espèrent que Valley-  
field souscrira \$1,500.00 pour cette  
belle oeuvre cette année. Ce mon-  
tant serait un record sans précé-  
dent pour notre localité.

Il ne faut pas oublier que les  
montants perçus dans notre loca-  
lité seront dépensés ici même pour  
venir en aide aux personnes qui  
sont atteintes de la "peste blanche",  
la tuberculose.

L'Association canadienne antitu-  
berculeuse publie le troisième rap-  
port intérimaire de la campagne du  
Timbre de Noël de 1945. Ce rap-  
port est en date du 31 décembre.  
Il indique une recette de \$569,802.76,  
ou 31% de plus que celle de 1944  
à la même période.

L'Ontario arrivait en tête le 31  
décembre, avec une recette de \$170,-  
916.77 (augmentation de 66%).  
Puis venaient la Saskatchewan,  
\$100,409.32 (5% d'augmentation),  
Québec, \$79,886.02 (24% d'augmen-  
tation), la Colombie Britannique,  
\$70,555.13 (25% d'augmentation),  
l'Alberta, \$63,800.64 (42% d'aug-

mentation), le Manitoba, \$41,988.97  
(27% d'augmentation), le Nou-  
veau-Brunswick, \$19,634.19 (18%  
d'augmentation), la Nouvelle-Ecos-  
se, \$15,676.33 (24% d'augmentation)  
et l'Île du Prince-Édouard, \$6,834.79  
(15% de diminution).

A la même date, le 31 décembre,  
une trentaine de comités dont 13  
de la province de Québec avaient  
dépassé leur recette totale de 1944.

Le rapport de la province de Qué-  
bec ne tient pas compte de la cam-  
pagne de souscriptions de la Li-  
gue antituberculeuse de Montréal  
qui rapporterait elle-même \$111,000.  
En dehors de la métropole, la re-  
cette totale devrait atteindre \$95,-  
000.

## Elections au Club Salaberry

La semaine dernière, le Club Sa-  
laberry de Valleyfield procédait à  
l'élection de ses officiers pour l'an-  
née 1946. M. Arthur Sullivan fut  
élu président tandis que M. Zo-  
tique Perron remplira la charge de  
vice-président. Le poste de secré-  
taire sera occupé par M. Georges  
Meloche et celui de trésorier par  
M. J.-A. Laberge. Les directeurs  
élus sont: MM. O. E. Caza et Ni-  
cholson.

## On demande l'annistie de ces mobilisés

Sur proposition du conseiller Léo  
Guay, appuyé par le conseiller Eu-  
gène Chenail, le conseil de la pa-  
roisse Sainte-Clothilde de Château-  
guay a adopté une résolution de-  
mandant au gouvernement fédé-  
ral de démobiliser immédiatement  
tous les conscrits qui le désirent,  
et de faire cesser toute poursuite  
contre les délinquants ou déserte-  
urs, pour qu'ils puissent librement  
contribuer à la production de biens  
utiles.

## Une belle température froide fait suite aux jours "d'été" de janvier 1946

En fin de semaine dernière les citoyens des comtés  
de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon ont apprécié,  
apparemment, la belle température très froide pour la  
première fois depuis les débuts de l'année.

Après plusieurs jours de temps idéal pour la "grippe",  
Valleyfield et la région ont été atteints d'un froid très ri-  
goureux, commençant samedi soir.

— Est-ce le froid le plus rigoureux de l'hiver, nous  
sommes-nous enquis.

— Sûrement, a répondu un connaisseur, en jetant un  
rapide coup d'oeil sur ses compilations statistiques.

En faisant une chute de quelque 40 degrés en moins  
de 48 heures, samedi soir, le mercure a continué une tac-  
tique de hauts et de bas adoptée au début du mois. Après  
avoir atteint un sommet avec 50 au-dessus de zéro le  
jour des Rois, il oscillait quelques jours près du point de  
congélation puis s'affaissait brusquement samedi dernier  
pour marquer 0, et davantage encore dimanche soir, jus-  
qu'à 12 sous zéro.

Avec le retour d'une température normale prend fin  
l'éphémère prospérité de la vente de la glace, dont le  
graphique avait fait un bond presque vertical au début de  
la semaine dernière. Par contre, les marchands de glace  
sont assurés d'un approvisionnement adéquat, même si les  
chantiers de coupe doivent être retardés de quelques jours,  
à cause de la vague de "chaleur" qui déferla quelques jours  
durant sur la région et ralentit la solidification.

## M. Gaspard Leduc

ancien propriétaire du Bowling Salaberry, annonce  
au public qu'il s'est porté acquéreur  
du MAGASIN

## Rose Lalonde

235, rue Victoria Tél. 155 Valleyfield, P.Q.

M. Leduc souhaite la bienvenue au public de  
Valleyfield et de la région dont il sollicite l'encou-  
ragement.

Le nouveau propriétaire du MAGASIN ROSE  
LALONDE continuera d'offrir aux clients le plus  
vaste assortiment de



CONFECTIONS POUR  
DAMES

- • • MANTEAUX
- • • ROBES, Etc.

On y trouvera toujours qualité  
et choix

GRANDE VENTE DE  
FOURRURES EN  
JANVIER  
MAGNIFIQUE  
COLLECTION

Magasin Rose Lalonde  
M. Gaspard Leduc, prop.  
235, rue Victoria Tél. 155 Valleyfield, P.Q.

## Funérailles de M. J. Langlois

Le service fut chanté  
en l'église de St-Anicet

Dimanche, le 30 décembre der-  
nier, avait lieu en l'église pa-  
roissiale de St-Anicet, les funérai-  
lles de M. Jacob Langlois, décédé à  
l'âge de 83 ans et 12 jours.

Il laisse pour pleurer sa perte  
trois filles: Mmes William Carrière,  
Frank Carrière et Félix Lepage;  
deux fils: MM. Abraham et Geor-  
ges Langlois.

Les porteurs étaient: MM. Félix  
Lepage, Emilio Langlois, Roméo  
Carrière, Roma Langlois, Laurent  
Carrière, William Carrière.

Les plus proches parents qui ont  
assisté au service sont: M. Abra-  
ham et Georges Langlois; M. et  
Mme Félix Lepage, Mmes Juliette  
Lepage, Thérèse Carrière, Lexina  
Langlois, Nola Langlois.

La famille Langlois remercie tou-  
tes les personnes qui ont bien vou-  
lu leur témoigner des marques de  
sympathies à l'occasion de la mort  
de Jacob Langlois, soit par offran-  
des de messes, bouquets spirituels,  
visites ou assistance aux funérai-  
lles.

## Les Jeunes à l'aréna samedi après-midi

Le club du Collège  
St-Louis défait Valley-  
field Ouest

Samedi après-midi, le 12 janvier,  
l'aréna de Valleyfield était envahie  
par deux clubs de jeunes joueurs  
de hockey dont l'âge ne dépassait  
pas 16 ans.

Le club du Collège St-Louis de  
Gonzague, dirigé par le R. Frère  
Beaudry, a défait le club de Val-  
leyfield Ouest, dirigé par M. Gué-  
rin, par le score de 5 à 3.

Pour des jeunes le jeu fut très  
actif et quelques joueurs ont mon-  
tré une très belle tenue. Les points  
du Valleyfield furent comptés par  
P. Léger et Pelletier tandis que  
(Suite à la page 4)

# Missionnaires en route pour l'Afrique

## Vos enfants doivent manger des légumes

L'importance des jus de fruits, des légumes, des céréales et des jaunes d'œufs pour l'alimentation de l'enfant ne saurait trop être soulignée, disent les hygiénistes du ministère provincial de la santé et du bien-être social. Voici quelques-unes de leurs suggestions touchant la période qui va de dix à douze mois.

**LAIT DE VACHE** 32 onces de lait de vache, pur et stérilisé, en 4 repas de 8 onces chacun.

**CÉRÉALES** 3 à 4 cuillerées à soupe de céréales bien cuites, 2 fois par jour.

**JAUNE D'ŒUF** Le jaune d'un œuf par jour au déjeuner ou au dîner.

**LÉGUMES** 3 cuillerées à soupe de légumes pilés tous les jours; 3 ou 4 fois par semaine, des pommes de terre au four et servies en purée.

**HUILE DE FOIE DE MORUE** 2 fois par jour, 1 à 2 cuillerées à thé, une heure avant les repas ou mieux immédiatement avant, pendant ou après les repas de 10.00 a.m. et 6.00 p.m. Il y a sur le marché d'autres préparations très riches en vitamines "A" et "D", telles que l'huile de foie de flétan ou autres. Consultez votre médecin, il choisira ce qui convient le mieux à votre enfant.

**JUS DE FRUITS** 2 fois par jour, le jus d'une moitié d'orange ou

3 cuillerées à soupe de jus de tomates (fraîches ou en conserves) passées au tamis.

**FRUITS CUIITS** 1 cuillerée à soupe de compote de pommes, la pulpe de 2 ou 3 pruneaux confits, 1 à 2 cuillerées à thé de banane bien mûre écrasée. Ces desserts simples peuvent être servis au dîner ou au souper.

**EAU** Offrez de l'eau bouillie non sucrée au moins deux fois par jour, plus souvent en été. Pour plus de détails, consultez votre médecin et venez aux cliniques régulièrement.

## Plusieurs des nôtres se dirigent vers la Floride et la chaleur

On nous apprend cette semaine que plusieurs de nos concitoyens partiront ces jours-ci pour la Floride et son "été" afin d'y passer quelques semaines de repos ou encore pour éviter les froids les plus rigoureux de notre continent.

Lundi dernier un groupe de membres du Club Salaberry se réunissait pour fêter trois de leurs membres, MM. Arthur Sullivan, Zoltique Perron et Dr O. E. Caza qui doivent partir prochainement avec leur famille pour la Floride. On en profita pour présenter un joli cadeau à ces membres et aussi leur souhaiter "bon voyage".

## Deux nouveaux Pères Blancs de Valleyfield

Ils accompagnent Mgr Julien qui retourne dans ses missions d'Afrique

Mardi dernier, Son Excellence Mgr Oscar Julien des Pères Blancs, vicaire apostolique du Nyassa, accompagné de 21 religieux et religieuses canadiens, s'embarquait à New York pour les lointaines missions africaines.

Parmi les religieux et religieuses qui accompagnaient Mgr Julien, il y avait: un Oblat de Marie Immaculée, des Pères Blancs, des religieuses des Soeurs Grises de la Croix, d'Ottawa, des religieuses Soeurs de l'Espérance, de St-Joseph de St-Hyacinthe, des Servantes du Cœur Immaculée de Marie, Bon Pasteur, Québec.

Accompagnaient Mgr Julien, les RR. PP. Bertrand Pelletier, J.-P. Besner, de Bellerive, Valleyfield, Raymond Tremblay, de la paroisse Ste-Cécile, Valleyfield; le R. P. Philippe Mongrin, o.m.i., se rend au Basutoland; 7 religieuses des SS. Grises d'Ottawa, ayant à leur tête la supérieure générale, Mère André Corsini sont du voyage. Trois vont au Basutoland et trois au Nyassa pour une nouvelle fondation. La supérieure générale visitera les maisons de sa communauté en pays de mission.

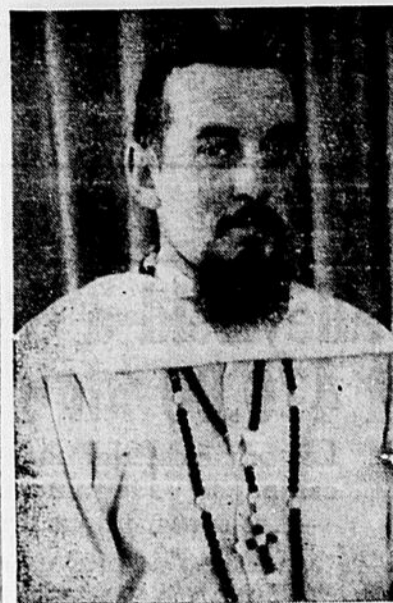
Les Soeurs de l'Espérance, au nombre de trois vont au Basutoland; les religieuses de St-Joseph de St-Hyacinthe également au Basutoland ainsi que les 3 religieuses du Bon Pasteur de Québec.

Son Excellence Mgr Oscar Julien a déjà passé 35 ans en Afrique et bien qu'il commence sa soixantième année, il retourne avec courage continuer jusqu'au bout son labeur apostolique.

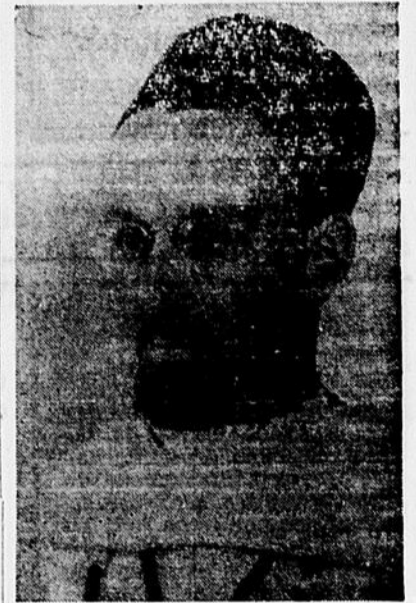
La besogne ne lui manquera certainement pas. Le Nyassa est en pleine période de croissance; une fondation nouvelle n'attend pas l'autre. Et la lutte contre l'hérésie est très âpre. Ce pays fut durant longtemps un fief du protestantisme et interdit aux catholiques. Aujourd'hui grâce à l'intrépidité de Mgr Julien, l'avantage semble aux catholiques; et dans ses dix années d'épiscopat la chrétienté a doublé: elle compte plus de 52,000 baptisés et 11,000 catéchumènes.

En quittant le Canada, Son Excellence se dit très touché, et très reconnaissant pour la sympathique générosité qu'elle a rencontrée partout et surtout dans le diocèse de Valleyfield où un très grand nombre de paroissiens se sont intéressés aux missions africaines. Grâce à ces ressources la victoire s'affirmera davantage du côté des catholiques.

Deux jeunes de la ville de Valleyfield partent en mission avec Mgr Julien pour aller grossir le nombre peu nombreux de missionnaires qui travaillent à l'évangélisation des infidèles. Ce sont les RR. PP. Raymond Tremblay, de la paroisse Ste-Cécile à Valleyfield, et Jean-Paul Besner, de la paroisse Notre-Dame de Bellerive. Ces deux jeunes Pères furent ordonnés prêtre en mai 1945 à Ottawa. Tous deux firent leurs études classiques au Séminaire de Valleyfield.



Le R. Père JEAN-PAUL BESNER, des Pères Blancs d'Afrique, fils de M. et Mme Henri Besner, de la paroisse Notre-Dame de Bellerive, dont on apprend le départ pour l'Afrique. Il partit de New-York mardi dernier en compagnie de Mgr O. Julien ainsi que de son confrère de classe le Père Raymond Tremblay. Le Père Besner chanta sa première messe en l'église Notre-Dame de Bellerive le 1er juillet 1945 après avoir été ordonné prêtre à Ottawa au mois de mai par Son Excellence Mgr Vachon. Il fit ses études classiques au Séminaire de Valleyfield.



Le R. Père RAYMOND TREMBLAY, des Pères Blancs d'Afrique, fils de M. et Mme Adélaré Tremblay, 53, rue du Marché, Valleyfield, qui vient de quitter son sol natal pour aller grossir le nombre peu nombreux de missionnaires qui travaillent sur le sol africain. Le Père Tremblay a été ordonné prêtre à Ottawa le mois de mai dernier par Son Excellence Mgr Vachon; il chanta sa première messe en la Cathédrale de Valleyfield le 1er juillet 1945. Il fit ses études classiques au Séminaire de Valleyfield. Il s'en va dans le vicariat de Mgr Julien.

## Un congrès régional de sécurité industrielle qui aura lieu à Valleyfield sous peu

L'Association pour la prévention des accidents du travail rencontre les patrons et les ouvriers au cours de ces réunions — Afin de créer une atmosphère de compréhension

Le bureau de direction de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail vient d'approuver à l'unanimité un programme d'action comportant l'organisation de congrès régionaux de sécurité industrielle dans divers centres de la province au cours de 1946. Chacun de ces congrès durera deux jours, le premier étant consacré aux employeurs, et le second, aux employés.

En vue d'assurer le succès de ces congrès, des orateurs parfaitement au courant de la situation des accidents adresseront la parole à chaque réunion. On présentera aussi les films les plus récents sur le sujet afin que chaque ouvrier saisisse toute l'importance de la sécurité et de la prévention des accidents.

Cette série de congrès s'ouvrira à Farnham les 10 et 11 janvier; puis suivront ceux de St-Jean, Valleyfield, St-Jérôme, St-Hyacinthe, Drummondville, Plessisville, Montréal, Montmagny, Rimouski, Matane, Chicoutimi, Lachute, Granby, Acton Vale, Cowansville, Coaticook, Rock-Island, Sherbrooke, St-Geor-

ges de Beauce, Hull, Trois-Rivières, Québec et Joliette.

L'Association constate qu'elle atteint beaucoup plus facilement les patrons et les ouvriers par l'organisation de ces congrès qu'au moyen de la conférence annuelle de trois jours qui avait lieu à Montréal avant la guerre. Le fait d'aller rencontrer les employeurs et les employés chez eux crée une atmosphère de compréhension et de sympathie mutuelles qui ne peut être que profitable à la diffusion de la prévention des accidents et à la conservation de la vie humaine dans les milieux industriels.

## Les jeunes à l'arène

(Suite de la page 3)

### Alignement

St-Louis de Gonzague: Buts, L. Majeau; défenses, A. Pilon, B. Paquette; avants, B. Hébert, M. Poirier, B. Pilon, J. Paquette, R. Trudeau, B. Vinet.

Valleyfield Ouest: Buts, Langevin; défenses, Beaulieu, Lepage; avants, G. Théorêt, Pelletier, Théorêt, Maheu, Poulin, E. Léger, J.-P. Léger, F. Guérin.

## Le 50e anniversaire des marchands détaillants du Can.

L'association projette d'ouvrir de nouveaux bureaux régionaux et d'inaugurer un service d'orientation professionnelle — Le contrôle du crédit

L'année 1946 marque le 50e anniversaire du groupe le plus puissant de marchands de la province, l'association des marchands détaillants. Fondée en 1896, pour l'information, le progrès et la défense de l'entreprise commerciale de détail de type familial, cette association n'a pas cessé de progresser et elle compte, dans ses rangs en 1946, par milliers tous ce qui a de l'importance dans le commerce de chez nous.

Dix-sept sections différentes répondant aux classifications du commerce, groupent dans des formations provinciales bien agencées, les épiciers, les bouchers, les merciers,

les bottiers, les fourreurs, les détaillants en combustible, les garagistes, les directeurs de funérailles, les plombiers, pour n'en nommer que quelques-uns.

### Nouveaux bureaux projetés

Huit fédérations régionales organisent les marchands pour pourvoir à leurs intérêts locaux. En plus du bureau provincial, l'association maintient dans le Québec, deux bureaux régionaux permanents, celui de Montréal et celui de Québec, et projette d'en ouvrir au chef-lieu de chaque région cette année.

L'association publie régulièrement un bulletin d'informations et main-

(Suite à la page 10)

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES

# ROBERT SAUVÉ B.A.

TEL. 706

57, rue Nicholson

VALLEYFIELD, P.Q.

**SOYEZ FORTS**

SI VOUS SOUFFREZ DE: —  
FAIBLESSE, COURBATURES,  
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,  
FATIGUE HABITUELLE,  
MANQUE D'APPÉTIT...

**PRENEZ LES  
PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, M.Q.

CORPORATION  
de  
PRET ET REVENU  
**Emilien Drouin**  
représentant  
215, Grande-Ile, Valleyfield

# Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE  
TOUTES SAISONS RENDEZ-  
VOUS CHEZ

**J.-L. Turcotte**  
NOUVEAUTES POUR DAMES  
FLEURS DE TOUTE OCCASION  
203, Victoria Tél. 488  
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 17 janvier, 1946

Page 5

## Les Nouvelles Sociales

Mlle Laurette Dubuc, de Montréal, passe quelques jours à Valleyfield, chez Mlle Pouline Primeau.

M. et Mme Jean-Paul Audette de Bellerive étaient à Québec à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Maurice Bourdeau de Valleyfield, visitaient ces jours passés leurs parents et amis à La Tuque.

Mme Joseph Cardinal, Rosina Avon, de Montréal, actuellement en visite à Valleyfield chez sa sœur, Mme Hornisdas Benoit.

M. Germain Chartrand des Cédres, en fin de semaine à Bellerive, chez des amis.

M. Edgar Lavictoire est de retour d'une vacance d'une semaine à Clarence Creek, Ont., chez ses parents.

M. et Mme Wilfrid Dallaire et leurs enfants Claudette et Serge, de Bellerive, étaient à Huntingdon la semaine dernière, chez Mme L. Raymond.

Mlle Huguette Daoust est retournée à Montréal, après avoir passé une quinzaine à Bellerive chez le docteur Dolphé Perron.

Le militaire René Bolly du camp

### Les élèves du Séminaire de Valleyfield sont en vacances pour 8 jours

Depuis mardi matin dernier tous les élèves du Séminaire de Valleyfield sont en vacances à cause de la grippe qui a fait des siennes chez la gente étudiante et même chez les professeurs.

On nous disait mardi dernier que près d'une centaine d'élèves étaient atteints de la grippe et afin d'éviter une épidémie les autorités du Séminaire décidèrent de fermer leur maison d'éducation jusqu'à mardi soir prochain, le 22 janvier.

Tous les élèves de la ville et de l'extérieur sont de retour dans leur famille depuis mardi matin. Les plus heureux, ceux qui ne sont pas atteints de la "grippe", pourront profiter de cette vacance spéciale pour prendre un repos ou encore s'amuser. Les malades devront faire tout en leur possible pour se reposer mais ils ne pourront pas s'amuser comme le feront leurs confrères qui sont en parfaite santé.

Il appert que près d'une dizaine de prêtres enseignant sont atteints avec la grippe. Nous leur souhaitons une prompte guérison ainsi qu'à tous ceux qui souffrent encore de cette maladie.

de Sherbrooke et son frère Jean-Jules, de retour d'outre-mer, passaient le dimanche à Bellerive, chez M. et Mme Anatole Emond.

Le militaire Yvan Bougie de Bellerive, de passage à Laprairie, lundi dernier.

M. et Mme Dave McMeekin, Jr., sont de retour d'un voyage qui les a menés en Californie et au Mexique.

Mlle Denise Lepage était en visite chez ses parents à Rigaud, la semaine dernière.

Mlle Maryel Rinfret de Montréal, en fin de semaine dernière, était l'invitée de Mlle Françoise Bisailon.

M. Claude Brunet de la marine marchande, de retour du Vénézuéla, était de passage à Valleyfield, accompagné de son frère Robert. Ils visitèrent leur cousine, Mlle Margot Brunet.

Mlle Thérèse Labrèche de Verdun, était l'invitée de Mme Venne, de notre ville, la semaine dernière.

**Fiançailles**  
On annonce les fiançailles de Mlle Marguerite Lionais, fille de M. Lucien Lionais, décédé, et de Mme Lionais, d'Outremont, à M. Paul-E. Lefebvre, fils du major Alfred Lefebvre, décédé, et de Mme Lefebvre, de Valleyfield. Le mariage aura lieu en février.

**Naissance**  
**Himbeault:** A l'Hôpital Ste-Marguerite de Valleyfield, le 8 janvier 1946, à M. et Mme Gérard Himbeault, née Marie-Claire Legault, un fils, baptisé Joseph André Jean Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Mario McSween. Porteuse, Mlle Gisèle Himbeault. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Levac.

Samedi, le 12 janvier, eut lieu chez M. Léo Bourdeau, une soirée intime au cours de laquelle il y eut chant, musique et danse. Un goûter fut servi aux invités et chacun s'en retourna avec un bon souvenir de cette soirée. Étaient présents: MM. et Mmes Zotiques St-Onge, Roland Dumouchel, Edmour Bourdeau, Gérald Loiselle, Armand

Brisson, Omer Bourdeau, Philippe Dusablou, Arthur Vinette, Marcel Descoteaux. Mlles Jeannine Leboeuf, Jeannine Himbeau, Lucille Monette, Rachel Leboeuf, Gisèle Himbeau, D. St-Onge, Marcelle St-Onge, Jeannette St-Onge, Monique Bourdeau et Lilianne Bourdeau. MM. André Belair, Emile St-Onge, Robert St-Onge, Rosaire St-Onge, Gaétan St-Onge, Médard Boyer, Réal Bourdeau.

Bonne fête à Joseph Gaétan Delpha Majeau, de St-Louis de Gonzague, de la part de son père et sa mère.

**"Méli Mélo"**  
C'est là le titre quelconque d'une revue-comédie musicale qui sera présentée les 19, 26 et 28 février, en la salle des Chevaliers de Colomb.

Méli Mélo est le 3e spectacle-concert présenté par les Ménéstrels de Valleyfield.

Méli Mélo mettra en vedette Mlle Yvonne Brassard, soprano, Marcelle Braut, contralto, M. Albert Leduc, ténor, un chœur de 40 voix et un orchestre de 10 musiciens.

Cette revue-comédie musicale est sous la direction de M. Laurent Cyr.

Il y aura au programme de nombreux extraits des opérettes françaises et américaines, ainsi qu'un sketch musical humoristique d'un comique très amusant.

On fera bien de réserver ses billets de bonne heure aux pharmacies Laroche et Aubin, ou encore chez les membres des Ménéstrels.

### Assemblée des Chevaliers le 23 janvier

**Assemblée générale le 23 et diner-forum le 10 février**

Les membres du conseil 1180 des Chevaliers de Colomb sont priés de noter que la prochaine assemblée générale aura lieu mercredi soir, le 23 janvier prochain, à 8.30 heures. Tous les membres sont invités de se rendre en grand nombre.

Dimanche, le 10 février prochain, il y aura diner-forum chez les Chevaliers. Ce diner aura lieu à 6 heures p.m. On discutera: "Le droit d'association pour employés et patrons".

### Le secrétaire du Rotary à Valleyfield

**M. Alfred O'Kell sera le prochain conférencier**

Tous les membres du Club Rotary à Valleyfield sont priés de noter que le prochain conférencier au diner hebdomadaire qui aura lieu lundi midi prochain sera M. Alfred O'Kell, secrétaire du Club Rotary de Montréal.

Lundi dernier les membres, tous présents exceptés deux, eurent l'honneur d'entendre une intéres-

## Le propriétaire ne peut congédier un locataire qui paie son loyer et se conduit honnêtement

**L'ordonnance qui décrète que même les propriétaires ne peuvent plus reprendre pour eux-mêmes un des logements qu'ils ont loués est encore en vigueur**

Parce que la coutume exige, en temps normal, que, le 1er février, locataires et propriétaires se donnent mutuellement avis de ce qu'ils ont l'intention de faire de leurs logements, au cours des douze mois qui suivront le 1er mai, et parce que l'on a aussi récemment modifié l'ordonnance régissant le contrôle des loyers commerciaux, il existe depuis quelques jours, dans l'esprit de nombreux propriétaires et locataires, une confusion que, dans certains cas, l'on a intérêt à créer et à maintenir au sujet des contrôles encore en vigueur sur les loyers ordinaires.

Cette confusion, selon un représentant officiel de la Commission des prix, division de la Régie des loyers, qu'on a pu interroger cette semaine, n'a aucune raison d'être et elle ne sert réellement que les pêcheurs en eaux troubles et les exploités toujours prêts à profiter de l'ignorance de braves gens en cette matière pour mieux les exploiter.

Aucun propriétaire de logements ordinaires, qu'il ne faut pas confondre avec les logements commerciaux, magasins, bureaux, etc., n'a le droit de congédier un locataire ou d'augmenter le prix de son loyer. C'est là une règle qui ne souffre pas d'exception. Evidemment, on a

toujours la ressource, dans des circonstances prévues par la loi civile et par les ordonnances, de s'adresser à la Commission des prix et à la Régie des loyers pour bénéficier, lorsque l'on est capable de le justifier, d'un traitement exceptionnel. Mais, on le répète, il n'y a absolument rien de changé, depuis le 25 juillet dernier, dans les relations imposées à cause de la crise du logement aux propriétaires et aux locataires.

On se souvient qu'à la fin de juillet 1945, une ordonnance qui reste toujours en vigueur décréta que même les propriétaires désireux de reprendre pour eux-mêmes un des logements qu'ils avaient loués ne pouvaient plus le faire et que l'avis qu'ils avaient donné, avant cette date, à leurs locataires ne valaient plus. Cela tient encore et tout indique que ce sera pour un bon bout de temps.

Il n'est jusqu'ici que deux cas très précis où un propriétaire puisse obtenir de se défaire d'un locataire. Les voici:

1—Comme en temps ordinaire, lorsqu'un locataire ne paie pas son loyer, le propriétaire peut, en s'adressant aux tribunaux civils, obtenir, après avoir présenté sa preuve, l'expulsion du mauvais payeur;

2—Lorsqu'un propriétaire trouve, dans un de ses logements, un locataire trop bruyant ou indésirable pour d'autres raisons, il peut s'adresser à la Commission des prix, service de la Régie des loyers, et y présenter sa plainte. On lui remettra alors une formule qu'il devra remplir et signer et par laquelle il demandera formellement que son locataire soit déclaré indésirable. Après cela il lui faudra se présenter devant la cour des appels des loyers et y faire sa preuve que le locataire aura le droit de contredire. Si le juge décide que le locataire est indésirable, le propriétaire aura alors le droit de s'adresser aux tribunaux civils pour tenter d'obtenir son expulsion.

Comme on peut s'en rendre compte, le locataire est bien protégé. Il est enfin un autre point qui n'est pas sans intérêt. On a prévu, depuis la fin des hostilités, que certains combattants honorablement licenciés et ayant obtenu toutes leurs gratifications, voudraient, une fois de retour au pays, reprendre les logements qu'ils auraient abandonnés pour s'enrôler. On a songé aussi aux fils ou aux gendres de propriétaires, anciens combattants eux aussi, à qui leur père ou leur beau-père voudrait céder un de leurs logements. Dans ces cas-là, le propriétaire peut aussi s'adresser à la Régie des loyers qui verra ce qu'il conviendra de décider.

Pour ce qui est de l'augmentation des loyers, il reste bien déterminé que jamais on ne peut augmenter un loyer sans avoir obtenu au préalable de la Commission des prix, Régie des loyers, une autorisation écrite de le faire.

## Grand deuil pour le curé de Hemmingford

**Mme Fabien Langlois est décédée à Rivière-Beaudette**

M. l'abbé René Langlois, curé de Hemmingford et ancien procureur du séminaire de Valleyfield, est en deuil de sa mère, Mme Fabien Langlois, qui est décédée à Rivière-Beaudette la semaine dernière.

La défunte laisse pour pleurer sa perte cinq fils, MM. Roméo et Gilbert, de Rivière-Beaudette; Philippe de Cornwall; Charles, de Toronto, et Lionel, de Val d'Or; ainsi que Mmes Philippe, Gilbert et Charles Langlois et dix petits-enfants.

Mme Langlois avait été présidente des Dames de Sainte-Anne, bienfaitrice du séminaire de Valleyfield et membre de plusieurs associations pieuses. Elle avait passé toute sa vie à Rivière-Beaudette.

Mgr J. Dorais, V.G., récita les dernières prières à la maison mortuaire. La levée du corps fut faite par M. le chan. Rémillard, V.F.M. Le curé H. Brais chanta le service assisté de MM. les abbés D. St-Aubin et Racan, confrères du fils de la défunte. Au chœur on remarquait les anciens curés T. Prévaille, D.-N. Legros, D. Mailloux et Dallaire; M. D. Julien, supérieur du séminaire; les chanoines H. Julien, D. Fortier, O. Bissonnette, J.-H. Phaneuf, J. Laframboise, A. Pilon, E. Aubin, L. Deguire; les abbés Boileau, David, Vaillancourt, Cullierrier, P. Leduc, Moreau, Dicaire, Brazeau, Pate-naude, Bonnier, L. Poirier, E. Poirier, P. Leboeuf, A. Pigeon, Veronneau, Marcl, Tessier, G. Théorêt, McComber, E. Laberge, A. Sauvé, capt. Charlebois, M. A. Laberge, P.M.E., le R.P. G. Aubry, S.J., le R.F. Fallon et Chevalier.

### VOYAGE AUX ANTILLES



M. ISIDORE PIVIN, de Beauharnois, est de retour en notre ville, après un séjour passé aux Antilles; au cours de son voyage, il visita Buffalo, Washington, Miami, Floride, La Havane, Cuba.

Dans les laboratoires de l'Office National du Film, on travaille parfois jusqu'à 24 heures par jour pour suffire à la distribution mondiale, particulièrement en des occasions telles que la conférence de Québec, les Jours de la Victoire en Europe et au Japon, etc.

sante causerie par M. J. McLeish, principal de Gault Institute. M. McLeish avait intitulé sa causerie: "It is never too late to learn". Le conférencier a été présenté par M. Emmons McDonald et remercié par M. Douglas Montgomery.

# Une de nos importantes industries

En mesurant du regard la grande fabrique de la Montreal Cottons Limited, à Valleyfield, dans la province de Québec, on se prend malgré soi à songer à l'ampleur d'une industrie qui est devenue le moyen de subsistance de milliers de Canadiens.

Le coton n'est plus seulement un tissu remarquable par sa résistance et son bon marché; c'est aussi, aujourd'hui, le textile qui se prête aux usages les plus nombreux.

Au foyer, le coton prend la forme de tentures, draperies, couvertures de fauteuil, serviettes, cache-oreillers, draps de lit; il entre encore dans la composition d'une foule de menus articles, comme, par exemple, le cordon du grille-pain. De plus, il fournit à monsieur une chemise, un sous-vêtement, une cravate, une paire de bas ou une tenue de sport; et à madame, une jolie robe imprimée, du linge fin, des bas et un certain nombre d'autres accessoires.

Mais le coton aux usages multiples entre aussi dans la fabrication des tentes, auvents, courroies de transport, vêtements de travail, doublures de pneu et filets de pêche.

Le textile est l'une des industries les plus importantes et les mieux organisées. La fabrication des étoffes et des fils de coton a apporté au Canada une industrie stable qui emploie elle-même environ 26,000 hommes et femmes, et qui procure indirectement de l'emploi à des milliers d'ouvriers de l'aiguille. Un chiffre illustre bien le précieux apport de cette production à l'économie canadienne: en 1941 les cotonneries canadiennes ont fabriqué pour plus de \$128,000,000 de fils et de tissus.

## HISTORIQUE

L'histoire du coton remonte à la plus haute antiquité. Tout porte à croire qu'il a été primitivement fabriqué dans l'Inde. Il en est fait mention dans les annales du neuvième siècle avant Jésus-Christ. A cette époque, on arrivait déjà à tisser des cotonnades très fines à l'aide d'appareils rudimentaires. Les mousselines de Dacca, au Bengale, étaient renommées dans le monde entier pour leur souplesse et leur beauté, qui n'ont jamais été dépassées. Elles étaient cependant coûteuses au point de se vendre au carat, comme l'or fin; on les réservait donc aux familles princières, alors que de nos jours les plus légères étoffes de coton sont à la portée de tout le monde.

Fondée par Sir Hugh Allan, en 1874, la Montreal Cotton Company établit la première fabrique de Valleyfield. Cette manufacture empruntait sa force motrice à l'eau, et ses machines étaient reliées à une roue hydraulique par des arbres de transmission suspendus. Plus tard, on construisit une station génératrice, et l'outillage fut électrifié.

Chaque nouveau pavillon de la construction fut baptisé d'un nom particulier, de sorte qu'aujourd'hui, même si la fabrique forme un tout homogène, on en distingue encore les différents services en les appelant "Vieux Moulin" pour la plus ancienne partie de l'usine, "Moulin Louise," "Moulin de l'Empire," et "Moulin Gault," ce dernier en souvenir de Andrew-F. Gault. C'est en 1911 que la compagnie prit son nom actuel de Montreal Cottons Limited.

## DEVELOPPEMENT

La Montreal Cottons Limited ne s'est pas organisée tout à fait de la même manière que les autres entreprises de son industrie. Au Royaume-Uni, le filage, le tissage et l'apprêtage se sont développés chacun de son côté, et les usines tendent à se spécialiser dans la production des fils, de la toile bise ou de l'étoffe finie. Aux Etats-Unis, plus souvent qu'en Grande-Bretagne, le filage et le tissage sont réunis sous un même toit, mais l'apprêtage se fait plutôt dans des usines distinctes. L'usine des Montreal Cottons effectue toutes les opérations, depuis le traitement de la matière première jusqu'à la mise au point du produit achevé. C'est donc une des cotonneries les plus complètes du monde entier.

Vu la grande diversité de la demande sur le marché domestique, une grande fabrique doit nécessairement posséder une gamme très étendue de production, sans toutefois compromettre une sage économie en excédant ses possibilités techniques.

L'usine des Montreal Cottons fournit leur occupation principale à plus de 3,000 ouvriers qui confectionnent toute une série d'articles: doublures, étoffes à rideaux, tentures, gazes, tissus à chemises et à robes, dont la production correspond à certains types de fils que l'on peut fabriquer sur la place avec avantage.

## PROCEDES DE FABRICATION

Les trois principales opérations de la co-

## UN BALLOT DE COTON



Cette photographie montre un ouvrier qui coupe les bandes d'acier entourant un ballot de coton brut. Ces ballots solidement emballés pèsent environ 500 livres.

On a dit que le secret de la haute perfection atteinte chez les anciens dans le filage du coton, c'était l'extrême dextérité manuelle de leurs artisans, plutôt que la complexité de leurs outils.

Les Espagnols ont introduit l'usage du coton en Europe, vers l'an 912 de l'ère chrétienne. Barvelone fut le premier centre de la cotonnerie en Espagne. Cette ville était fameuse pour la qualité des voiles qui entraînaient ses galions au-delà des mers. En Amérique, le coton était connu même avant l'arrivée de Christophe Colomb à San Salvador, en 1492. Les Indigènes qui allèrent au devant de lui étaient vêtus de cotonnades, et c'est une des raisons pour lesquelles il crut avoir touché les Indes.

Au Canada, il y a exactement cent ans que l'on a ouvert la première filature de coton, à Sherbrooke, dans la province de Québec; et cette expérience fut suivie de plusieurs autres en Ontario, dans Québec et dans les Provinces Maritimes, mais plusieurs étaient vouées à l'échec.

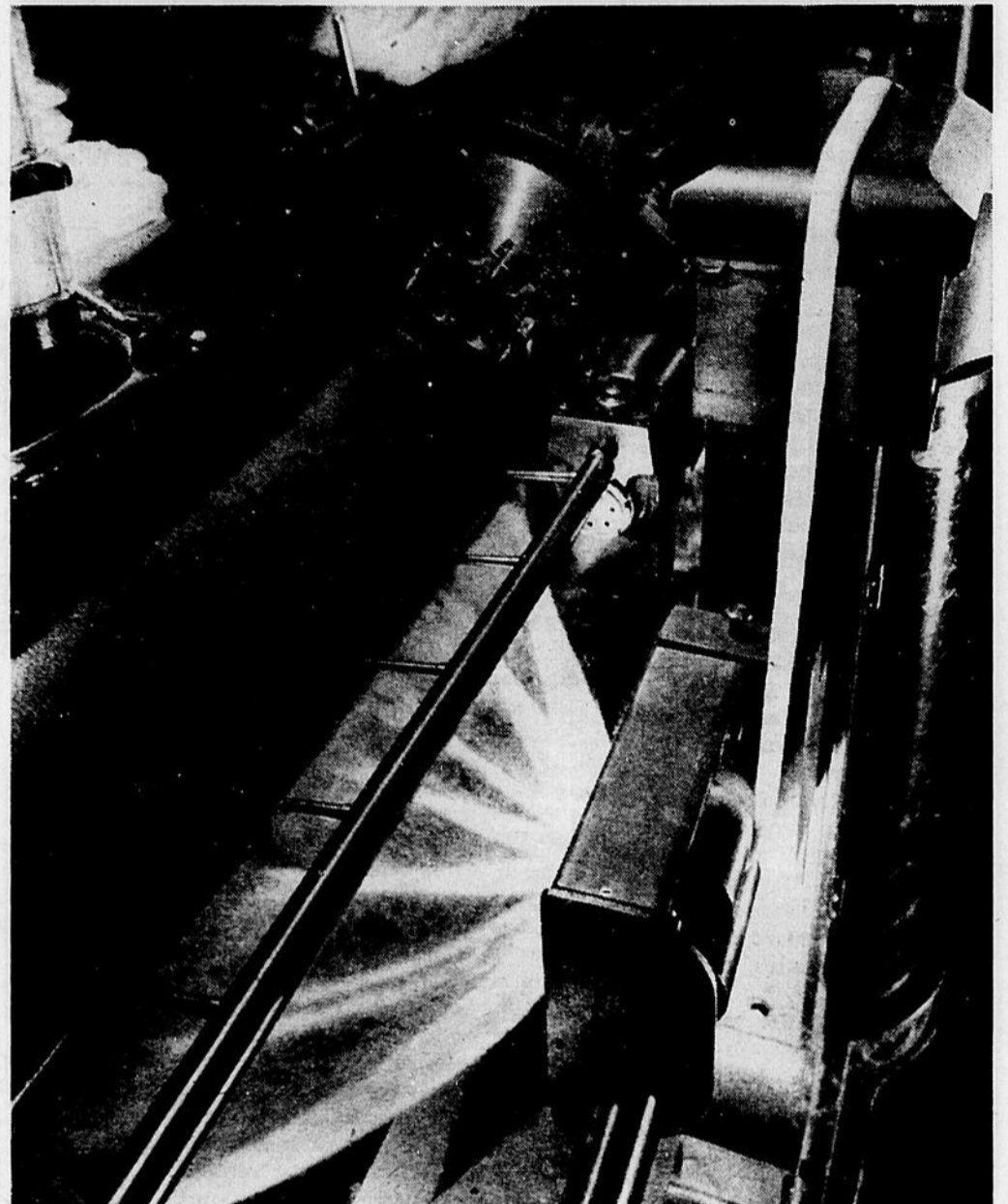
La fabrique des Montreal Cottons occupe l'ancien emplacement de deux fermes. La pierre grise qui lui donne l'aspect d'un fort de l'ancien temps provient des carrières de la région de Valleyfield.

tonnerie sont le filage, le tissage et l'apprêt. Le filage consiste à transformer en fils le coton brut reçu en balle des pays étrangers, notamment des Etats-Unis; le tissage, à entrecroiser ces fils pour en faire une étoffe, et l'apprêt, à teindre le tissu, à le blanchir, le lainer, le merceriser, etc.

La Montreal Cottons se livre à tous ces travaux sur une haute échelle. Les ateliers d'apprêtage ont atteint le plus haut degré possible de perfectionnement, de sorte qu'ils ont pu, au moment où la demande du temps de guerre touchait son point le plus élevé, parachever la transformation, non seulement de la production de l'usine, mais de millions de verges d'étoffes tissées dans d'autres établissements.

L'industrie du coton a de vénérables coutumes, mais si elle les conserve, elle n'en sait pas moins s'adapter au progrès de la mécanique. La mécanisation du filage fit son premier pas en 1764, lorsque James Hargreaves inventa la machine à filer connue sous le nom de "Spinning Jenny." On eut ensuite le métier d'Arkwright actionné par l'eau et le métier à intermission de Crompton en 1779. Crompton recevait \$6.30 la livre pour les fils No 60 et \$10.20 pour les No 80; c'est à peu près dix fois le prix d'aujourd'hui,

## LA MACHINE A CARDER



Ceci montre la mince et tenue feuille de fibres qui sort de la machine à carder et qui est réunie ensemble pour former un doux câble blanc connu sous le nom de "câble léger."

même si l'on ne tient pas compte de l'accroissement de la capacité d'achat. Le filage au métier à anneaux, qui est courant aujourd'hui, date de 1845. On y a fait de multiples améliorations, dont la plus récente est le filage à long étirage.

## LE COTON BRUT ET LE DRAP

Le coton brut a une ressemblance frappante au coton absorbant. On y a enlevé les graines avant l'emballage, et un examen minutieux révèle un amoncellement de fibres très douces dont la longueur varie entre un pouce et plus.

## OUVERTURE

Le coton a été comprimé pour diminuer les frais de transport, et lorsqu'il arrive au Canada, il contient encore de la poussière, des feuilles et autres impuretés qui s'y sont attachés au cours de la période de culture et de cueillette. C'est alors que l'on doit éparpiller le coton afin d'y enlever ces éléments étrangers. Cette opération se fait dans des machines connues sous le nom de briseurs et ouvreurs de ballots, dans lesquelles on a inséré du coton comprimé et les fibres de coton qui sortent de la dernière de cette série de machines sont environ un pouce d'épaisseur et 40 pouces de largeur. Cette feuille est ensuite tournée dans un rouleau d'une longueur d'à peu près 50 verges, et il est alors connu sous le nom de "nappe."

## LES CARDES

Les opérations précédentes donnaient des détails élaborés sur la manière de nettoyer le coton, etc. En plus, il faut noter que les fibres courtes, irrégulières sont enlevées et les autres fibres, qui jusqu'ici étaient éparpillées ici et là dans la "nappe", sont redressées et peignées par deux séries de dents faites en broche très fine de sorte que lorsque les fibres sortent de la machine à carder elles ressemblent à une feuille, environ très mince de fibres individuelles. Cette mince feuille, environ 40 pouces de large, est forcée de passer par une petite ouverture circulaire au moment où elle laisse la machine à carder. Cette opération finale de la machine à carder rend le fibre comme un câble rond d'un pouce de diamètre, connu sous le nom de "câble léger."

## BANC D'ETIRAGE

En plus de redresser les fibres et d'enlever les matières étrangères, plusieurs câbles légers venant de la machine à carder sont unis ensemble à l'arrière de ce qui est appelé "banc d'étirage"; et alors les câbles légers sont tous tirés en avant en un seul câble léger de la même épaisseur que ceux qui sont entrés dans la machine.

## BANC A BROCHES

Ces machines prennent les câbles légers des bancs d'étirage pour les diminuer graduellement et pour leur donner un certain nombre de tours pour qu'ils soient plus forts. Maintenant avec un tour en lui-même, le câble léger est connu sous le nom de "ruban."

## FILAGE CONTINU A ANNEAU

Le ruban est placé en arrière du banc de filage continu à anneau et guidé vers une série de rouleaux qui, en tournant à une vitesse accélérée d'arrière en avant, diminue le ruban jusqu'à ce qu'il devienne assez fin pour être du fil. Ensuite par un rapide pivotage, le fil reçoit plusieurs tours additionnels et est finalement filé sur de longues bobines qui, lorsqu'elles sont remplies, sont enlevées du banc de filage continu à anneau. Pour tisser, il faut employer deux sortes de fil: celui qui forme la trame et celui qui forme la chaîne. Le fil qui forme la chaîne est celui qui est tissé d'un bout à l'autre de la pièce de coton, tandis que le fil qui sert à la trame est celui qui est tissé sur la largeur de la pièce de coton. Le fil pour la chaîne est habituellement plus tourné que celui qui sert pour la trame, ce qui a pour effet de donner une plus grande tension au métier. Après avoir passé par le banc de filage continu à anneau, le fil pour la trame est prêt pour servir au métier, tandis que le fil pour la chaîne passe par trois autres opérations.

## BOBINAGE, OURDISSAGE, ENCOLLAGE

Le "bobinage" consiste à prendre le contenu de plusieurs bobines et, après en avoir attaché les bouts, à l'enrouler sur une plus grosse bobine appelée "fromage."

L'ourdisage consiste à prendre les fils de centaines de fromages et à les enrouler en rangées parallèles les unes à côté des autres sur une longue bobine de 54 pouces de large appelée "ensouple à ourdissoir." L'encollage consiste à dérouler les fils de l'ensouple à ourdissoir pour les passer dans une solution composée d'empois bouilli ainsi que d'autres ingrédients; à l'autre bout ils sont séparés et séchés après quoi ils sont enroulés de nouveau sur un autre ensouple. Cette opération est faite dans le but d'étendre et d'unir les fibres qui composent le fil pour augmenter sa force de tension ainsi que pour permettre au fil de supporter la chaleur du métier.

## TISSAGE

En parlant de tissage, l'idée est d'entrelacer les fils, ceux qui forment la trame ainsi que ceux qui forment la chaîne. L'ensouple est pris de la machine à encollage pour être placé sur le métier et les fils sont tirés en rangée parallèle pour leur permettre de passer dans un trou très fin en avant du métier. Le fil pour la trame est sur des bobines placées sur un support près du métier.

Les chats d'aiguille sont munis d'ouvertures très petites à travers lesquelles passent les fils qui forment la chaîne. Pour la première opération, chaque chat d'aiguille de nombre pair, et par conséquent chaque fil de nombre pair qui forme la chaîne, est levé et une navette transportant le fil qui forme la trame passe entre la série de fils levés et les autres de gauche à droite; alors, quand

Suite à la page 7

Suite de la page 6

le fil qui forme la trame a atteint l'autre côté, les deux séries de fils qui forment la chaîne changent de place et la navette retourne en plaçant un autre fil dans la pièce de coton.

Chaque fois que la navette place un fil, un mécanisme resserre le fil sur toute sa longueur à côté de celui qui a été placé avant afin que l'étoffe soit correctement tissée.

L'étoffe qui sort du métier est enroulée autour d'un ensouple à coton, après quoi elle est examinée pour éliminer les défauts et coupée en longueurs convenues pour terminer l'opération qui donnera le fini au coton.

**DESSEINS POUR LE TISSAGE**

Le fil qui forme la chaîne est souvent teint avant d'être enroulé sur les ensouples et il n'est pas rare de voir des ensouples aux couleurs variées qui sont placés sur les métiers. Le fil qui forme la trame peut aussi être teint avant d'être employé sur le métier. C'est ainsi que l'on peut voir des tissus tels que ceux faits à la maison, qui ont des fils colorés soit dans la chaîne ou la trame, ou bien encore dans les deux.

Dans tous les desseins compliqués, telles que les étoffes damassées ou encore les tissus de tapisserie et de draperie, le mécanisme qui détermine les fils qui doivent être levés ou baissés et à quel moment précis s'appelle Jacquard, nommé d'après l'inventeur français. Les desseins sont composés par un personnel d'artistes de la Montreal Cottons et envoyés au département de découpage où ils sont transférés sur les cartes Jacquard. Ce sont des cartes résistantes dans lesquelles on perce des petits trous qui correspondent au dessin. Les cartes sont placées dans le Jacquard au-dessus du métier et en définitive l'opération qui suit est basée sur le principe d'un joueur de piano, les cartes Jacquard agissant comme les rouleaux d'un piano automatique.

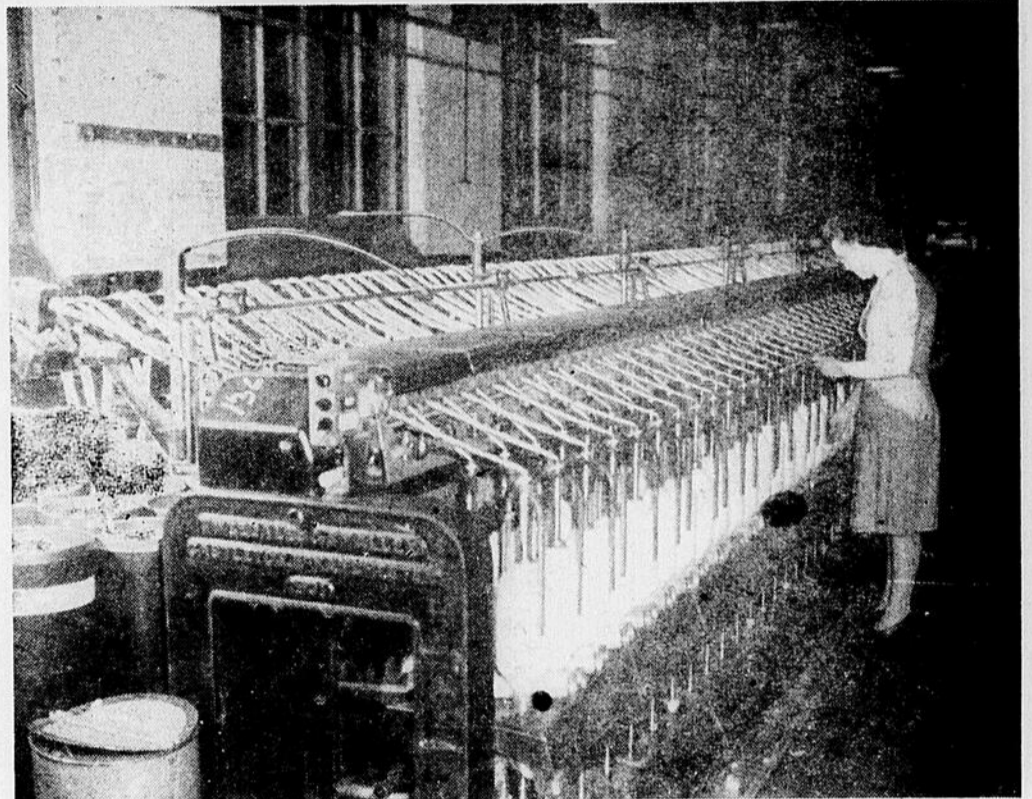
Toutes les étoffes damassées, ou encore les tissus de tapisserie et de draperie, qui ont une

trefois en une longue journée de dur labeur.

A vrai dire, le nom de Montreal Cottons ne suffit plus à désigner cette entreprise, car depuis plus de quinze ans, elle fait la part très large à la rayonne. Depuis des siècles, on cherchait un procédé pour produire la soie par des moyens artificiels (il en a été question dès 1664), et de nombreux savants ont cru avoir trouvé la formule; mais il appartenait au vingtième siècle de donner au coton un succédané utilisable et susceptible d'être produit en quantités commerciales. A Valleyfield, on ne manufacture pas les fibres et les fils artificiels qui constituent la rayonne proprement dite. La Montreal Cottons les achète du manufacturier sous forme de fibres synthétiques, entières ou coupées. Celles-ci résultent du coupage des fibres synthétiques de rayonne par longueurs égales à celles de la fibre avec laquelle elles doivent être filées; on en fait un fil semblable à ceux de laine ou de coton et qui possède un caractère propre, car s'il conserve en grande partie l'éclat de la rayonne, il brille tout de même un peu moins. L'étoffe qu'on en fait possède un lustre agréable à la vue. Le filé de bouts de fibre est plus doux et plus chaud que celui de fibre entière; il a plus de consistance et d'élasticité. L'usage de la fibre coupée se répand de plus en plus; elle est en passe de devenir, pour le textile, une matière première douée de propriétés bien caractéristiques; bientôt elle cessera d'être un simple succédané de la laine et du coton. Il y a déjà dix ans que la Montreal Cottons, pionnière de la fibre coupée au Canada, a créé pour elle un service distinct qu'elle entend développer avec vigueur.

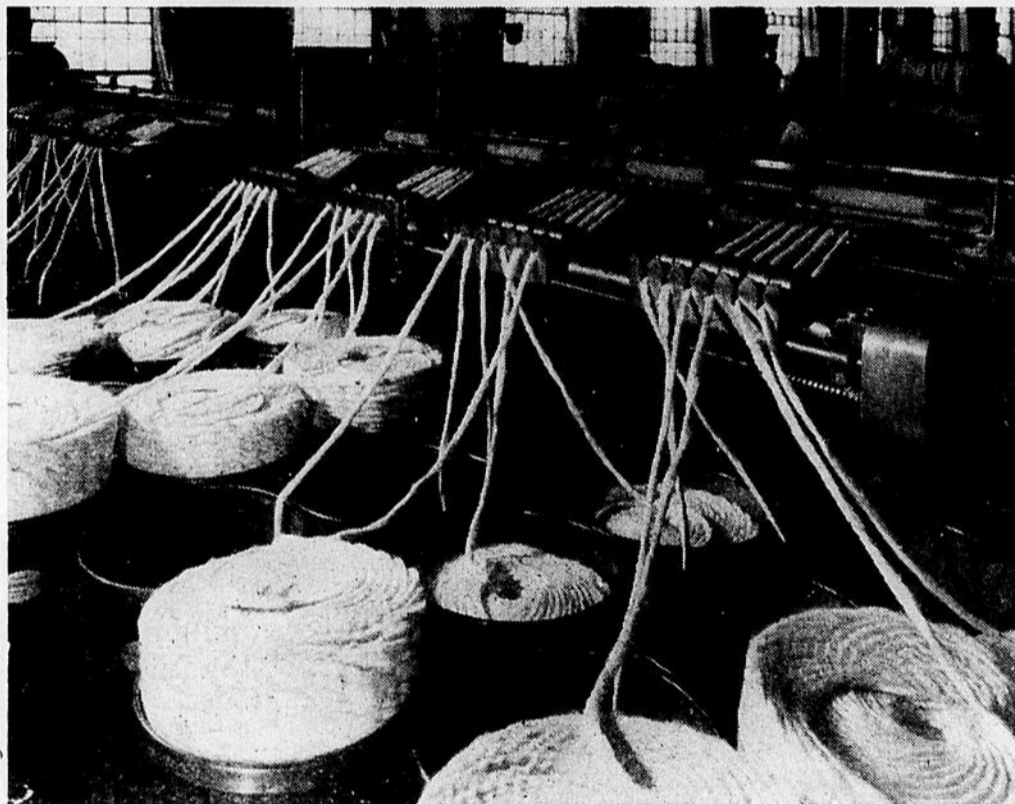
Les métiers à filer le coton servent ordinairement aussi au filage de la fibre coupée, mais non sans subir au préalable un certain nombre de modifications. On a d'ailleurs mis au point des machines conçues tout exprès pour filer les longs brins de fibre synthétique, et la première usine où on l'a installé, c'est la fabrique des Montreal Cottons.

**LES CABLES LEGERS SONT TOURNES POUR ETRE RENFORCIS**



**BANC A BROCHES**—Les câbles légers en passant par l'arrière de la machine sont diminués et ils sortent en avant de la machine beaucoup plus minces. Les pivots en avant donnent un léger tour au câble pour lui donner plus de force.

**LES CABLES LEGERS SONT TIRES ENSEMBLE**



**BANC D'ETRAGE**—Ici six câbles légers venant de la machine à carder sont tirés ensemble et réunis pour former un seul câble léger de l'autre côté de la machine. Ceci est fait dans le but d'éliminer les inégalités qui existent dans un câble léger lorsqu'il est cardé une seule fois.

base composée de fils de coton et d'un dessin en rayon de soie, sont faits dans les métiers Jacquard en utilisant pour la trame du fil de soie.

Le tissage a subi lui aussi d'importantes modifications depuis les beaux jours du métier à bras. Il fut révolutionné en 1773 par l'apparition de la navette volante. Jusque là, le tisserand faisait courir le fil dans la chaîne en passant la navette de sa main droite à sa main gauche et vice versa, de sorte que pour tisser une pièce un peu large, il fallait s'y mettre à deux. Grâce à l'invention de Kay, la navette volait mécaniquement d'un côté à l'autre du métier, et le rendement de la main-d'oeuvre en était accru de beaucoup. C'est à Edmond Cartwright, un pasteur, que revient l'honneur d'avoir mis au point, en 1785, le premier métier entièrement mécanique. Sans doute, cette machine était des plus élémentaires et ne saurait se comparer aux véritables instruments de précision que l'on emploie aujourd'hui à Valleyfield. Jacquart perfectionna, en 1801, le métier qui porte son nom, et en 1826 on installait un "Métier à la Jacquart" à Philadelphie. Cet appareil et la machine Cartwright n'avaient pas loin de là la perfection des instruments actuels, mais ils n'en ont pas moins ouvert l'époque du tissage automatique. Fruit du génie d'un mécanicien anglais établi à Hopedale, dans l'Etat américain du Massachusetts, le système Draper pour l'alimentation automatique des métiers rendit possible, en 1898, une grande économie de main-d'oeuvre. Aujourd'hui, le mécanisme du métier varie avec le tissu que l'on veut fabriquer. C'est pour cela qu'à l'usine des Montreal Cottons, il y a des métiers de plusieurs types: chacun a été conçu pour produire la meilleure étoffe, au plus vite, au meilleur compte et avec un minimum d'effort de la part des employés. On a pu dire qu'en une seule salle de tissage, une fabrique moderne produit autant d'étoffes en huit heures que 16,000 tisserands d'au-

**APPRETAGES**

Au sortir du métier à tisser, l'étoffe de coton n'est pas tout à fait blanche. Le coton brut est ordinairement jaunâtre, et il arrive que le tissu se soit sali au contact des machines ou que le lavage ne l'ait pas débarrassé de toutes les particules de graines de cotonnier et des autres corps étrangers qu'on trouve à l'état brut. Il faut donc blanchir la toile bise, à moins que l'on ne doive la teindre en couleurs sombres.

L'art du blanchiment chimique est plutôt récent. Autrefois, cette opération consistait à exposer l'étoffe à l'air et au soleil, mais ce lent procédé prenait à peu près six mois. Avec les méthodes modernes, on blanchit le coton en quelques heures.

On ne sait trop si la teinture a pris naissance en Chine ou dans l'Inde. Chose certaine elle se pratiquait il y a cinq mille ans. A ce moment-là, les couleurs jouaient un rôle important dans la vie religieuse et sociale, mais il fallait les emprunter à des substances naturelles extraites à grands frais. On a calculé qu'au quatrième siècle le prix de la soie chinoise de couleur pourpre avait atteint le sommet de \$1,000 la livre. De plus, en certains cas, la teinture naturelle prenait jusqu'à six ans. En 1856, William-Henry Perkins perfectionna la première teinture artificielle. En moins de vingt-cinq ans les teinturiers mirent de côté toutes les teintures naturelles. C'est pourquoi les belles étoffes de couleur pourpre ne sont plus l'apanage exclusif des puissants de ce monde. Bien plus: chacun de nous possède l'avantage de pouvoir acheter des tissus aux couleurs chatoyantes et variées à l'infini.

Avant la découverte de la teinture artificielle, les fabricants d'étoffe n'avaient que très peu de couleurs à leur disposition. Aujourd'hui une teinturerie comme celle des Montreal Cottons présente ses tissus dans des milliers de nuances.

Une fois teintes, les étoffes subissent des

traitements divers, selon le fini que l'on veut leur donner.

On pourrait écrire un volume sur les procédés de finition en usage aux Montreal Cottons. Soulignons seulement que l'on note avec soin tous les détails de chaque opération que l'on fait subir à chaque pièce de coton: blanchiment, teinture et apprêtage, et qu'on les verse à un dossier de façon à pouvoir plus tard les reproduire avec exactitude. Les Montreal Cottons ont ainsi enregistré plus de 2,000 finitions normales, mais en ce moment l'état de guerre empêche d'en utiliser plus de trois au quatre cents.

**EXAMEN ET EPREUVE DES TISSUS**

Vu le débit énorme de la teinturerie, il se produit fatalement de légères variations dans la couleur des étoffes; mais pour que le consommateur n'ait pas à en souffrir, on prélève, au cours de la production, de nombreux échantillons que l'on dépose sur une table où on les classe selon la dégradation de leurs couleurs.

L'étiquette "Moco" des Montreal Cottons est aujourd'hui reconnue, au Canada et à l'étranger, comme un signe certain de valeur et de qualité. Pour protéger ce bon renom, la compagnie effectue discrètement de nombreuses enquêtes et épreuves, et s'assure que chaque parcelle d'étoffe est digne de son étiquette avant de la laisser sortir de la fabrique.

Il y a aussi des essais d'imperméabilité, savonneuse, à la transpiration et au frottement, et des essais d'élasticité tant pour le fil que pour les étoffes. De temps à autre, on envoie plusieurs fois la même chemise à de grandes buanderies de Montréal, afin de s'assurer qu'elle possède bien toutes les qualités d'endurance voulue avant de la mettre sur le marché. Après chaque lavage, on examine avec soin le vêtement de façon à corriger au besoin le moindre défaut de teinture et de tissage.

A Valleyfield, dans une salle d'expérimentation, une jeune fille passe ses journées à laver et relaver, en les repassant à chaque fois, des échantillons d'étoffes que l'on veut soumettre à des conditions analogues à celles que l'on trouve dans la plupart des foyers.

Cette jeune employée doit signaler toute dégradation de la couleur ou rétrécissement de l'étoffe. Et la compagnie rejette infailliblement les pièces dont les échantillons se sont avérés imparfaits.

La résistance à la lumière solaire est mesurée au "fadeometer," un instrument qui soumet l'étoffe à une lumière éblouissante et qui est capable, en quelques heures, de décolorer un objet autant que le soleil en plusieurs semaines.

En plus de ces contrôles, toutes les étoffes subissent de nombreux examens, visuels et manuels, effectués par des spécialistes.

**PRODUCTION DE GUERRE**

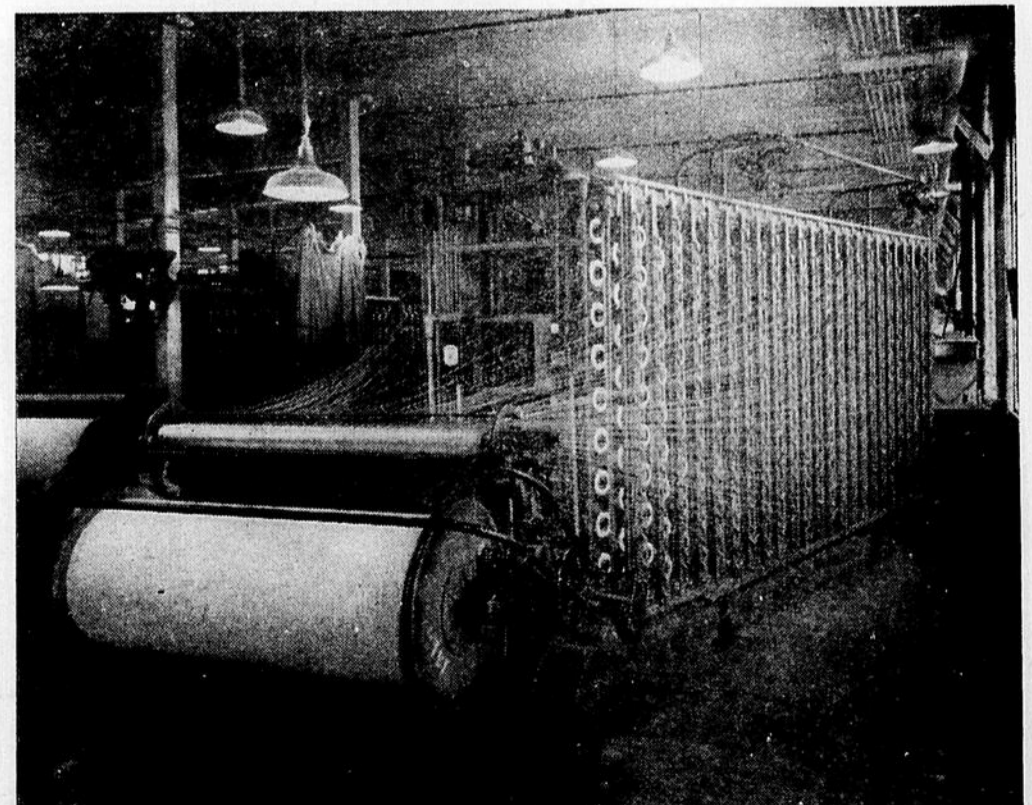
On vient de publier quelques chiffres sur la production de guerre des Montreal Cottons. Ils nous apprennent, entre autres choses, que cette fabrique a livré plus de 65,000,000 de verges de coton aux forces armées. Ce chiffre suppose l'usinage de plus de 57,000 balles de coton brut. Il implique aussi la production d'une foule d'articles divers; mais une extraordinaire capacité de production diversifiée a permis de manufacturer en grandes quantités à peu près tous les articles dont l'armée avait besoin: cotonnades pour uniformes de combat, parachutes à fusée, sacs à poudre, imperméables, chemises, draps de lit, costumes à l'épreuve des gaz, bâches, tentes et autres pièces d'équipement militaire.

L'usine des Montreal Cottons est la seule fabrique canadienne de toile d'avion; mais ce qu'elle a produit de plus inattendu, peut-être, c'est le "coton armé" qu'on lui a demandé pour les cibles remorquées par les avions pendant les exercices de tir anti-aérien. Il fallut, pour remplir cette commande, inventer de toutes pièces un procédé de fabrication, mais, en dépit de toutes les difficultés, les Montreal Cottons en vinrent à bout.

Vu les dimensions de son atelier d'apprêtage, la fabrique de Valleyfield est aujourd'hui en mesure d'exécuter le blanchiment, la teinture et la finition pour d'autres manufactures. On lui confie l'affinement de la toile bise, ou "grey cloth," non seulement du

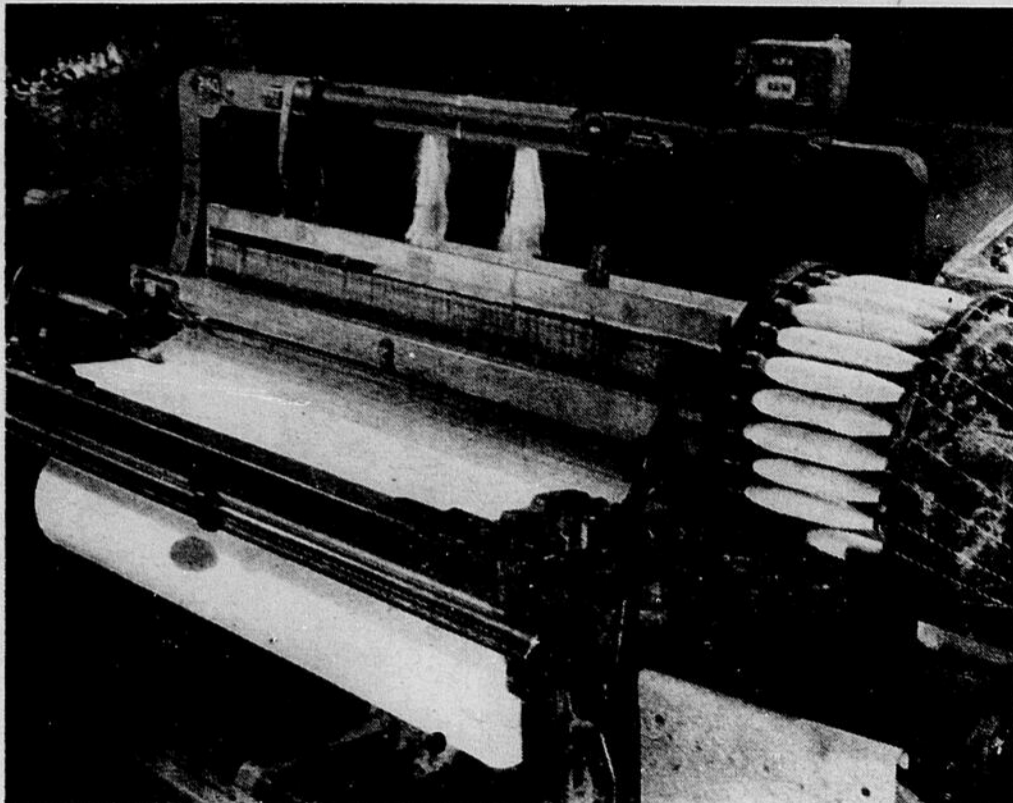
Suite à la page 8

**LES "FROMAGES" SONT ENROULES SUR L'ENSOUPLE A OURDISOIR**



Ce procédé est connu sous le nom de "ourissage." Des centaines de bobines ou "fromages" placées sur un support en arrière sont tirées en avant pour être enroulées en rangées parallèles sur l'ensouple à ourdissoir.

L'ENTRELACEMENT AVEC LA CHAINE



La section du métier d'où sort la marchandise. Le fil qui forme la chaîne passe à travers le métier et le fil qui forme la trame, placé sur des bobines à droite, est transporté d'un côté à l'autre par une navette qui l'entrelace avec la chaîne.

Suite de la page 7

Canada, mais aussi des Etats-Unis et de l'Angleterre. C'est ainsi qu'en moins de trois ans, et au moment même où sa production de guerre était à son maximum, la fabrique de Valleyfield a parachevé l'apprêtage de plus de vingt millions de verges de tissus venus de l'étranger, et cela, sans diminuer en rien sa propre production.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SALUBRITÉ

Il fut un temps, il y a de cela bien des années, où il était admis que les tisserands devaient s'astreindre à un travail très dur, épuisant même, et à des températures très élevées. Cet état de choses a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Dans les cotonneries anglaises du début du 19<sup>e</sup> siècle, des enfants de moins de sept ans devaient bosser de treize à dix-sept heures par jour. L'éclairage des usines laissait à désirer et la machinerie portait bien peu de dispositifs de sécurité.

Les machines elles-mêmes étaient massives, encombrantes et presque toutes actionnées à la main. Dans de telles conditions et vu l'insalubrité ordinaire des fabriques, il n'est guère surprenant que les ouvriers aient baptisé celles-ci de divers noms plus ou moins flatteurs.

Il va sans dire que les ateliers de Valleyfield ne ressemblent guère, à ce point de vue, à ceux dont on vient de parler. Aujourd'hui, la mécanique marche à l'électricité, les édifices ont la climatisation, et les précautions prises pour favoriser le bien-être et la sécurité des fileurs et des tisserands rendent leur tâche peu pénible et relativement facile.

Une des choses les plus surprenantes, pour les visiteurs, dans une fabrique de coton, c'est le petit nombre des ouvriers par rapport à celui des machines. Le métier à tisser, par exemple, est si parfaitement automatique qu'un seul tisserand peut en surveiller facilement jusqu'à soixante, s'il travaille sur une étoffe assez simple. Et c'est la même chose dans toute l'usine: plusieurs opérations effectuées à la machine, aujourd'hui, par des femmes, n'étaient confiées autrefois qu'à de robustes ouvriers.

Quelques précautions que l'on prenne pour

rendre les machines plus sûres, il se produit nécessairement, de temps à autre, des accidents, dans toute manufacture dont le personnel est un peu nombreux. L'outillage des Montreal Cottons est des plus modernes et muni de dispositifs adéquats de sécurité. Il y a d'ailleurs, dans la fabrique même, une infirmerie à deux lits, un dispensaire complet, avec des stérilisateurs, en un mot tout ce qu'il faut pour traiter les accidentés. Deux gardes-malades se tiennent sans cesse à la disposition des employés. Quatre médecins de Valleyfield font à l'usine des visites périodiques et se tiennent toujours prêts à répondre à son appel.

On procure à tous les employés l'examen médical périodique et on les encourage à faire traiter, au dispensaire, même les coupures bénignes et les égratignures, à plus forte raison leurs blessures plus graves et des indispositions plus sérieuses.

Le docteur C.-L. Roman, de Valleyfield, fait partie, depuis plusieurs années, du personnel médical de la compagnie. Il y a quelque temps, il a fait une étude de l'état de santé de deux-cent-cinq ouvriers âgés de plus de cinquante ans.

A son avis, ces employés, hommes et femmes, recrutés dans tous les services de l'usine, pourraient faire le sujet d'une enquête à la fois intéressante et instructive sur les risques encourus par les employés des cotonneries.

Le docteur Roman admet volontiers que les conclusions de pareil examen ont une valeur plutôt spéculative que pratique; mais il ajoute qu'elles peuvent servir à dissiper certaines idées fausses qui ont cours encore aujourd'hui sur la santé des ouvriers.

"Cette étude, dit le docteur Roman, me porte à croire que l'industrie du coton est celle où il y a le moins de risques et le moins de maladies professionnelles. L'état de santé et la durée de la vie de ces ouvriers se comparent très avantageusement à ceux des employés d'autres entreprises.

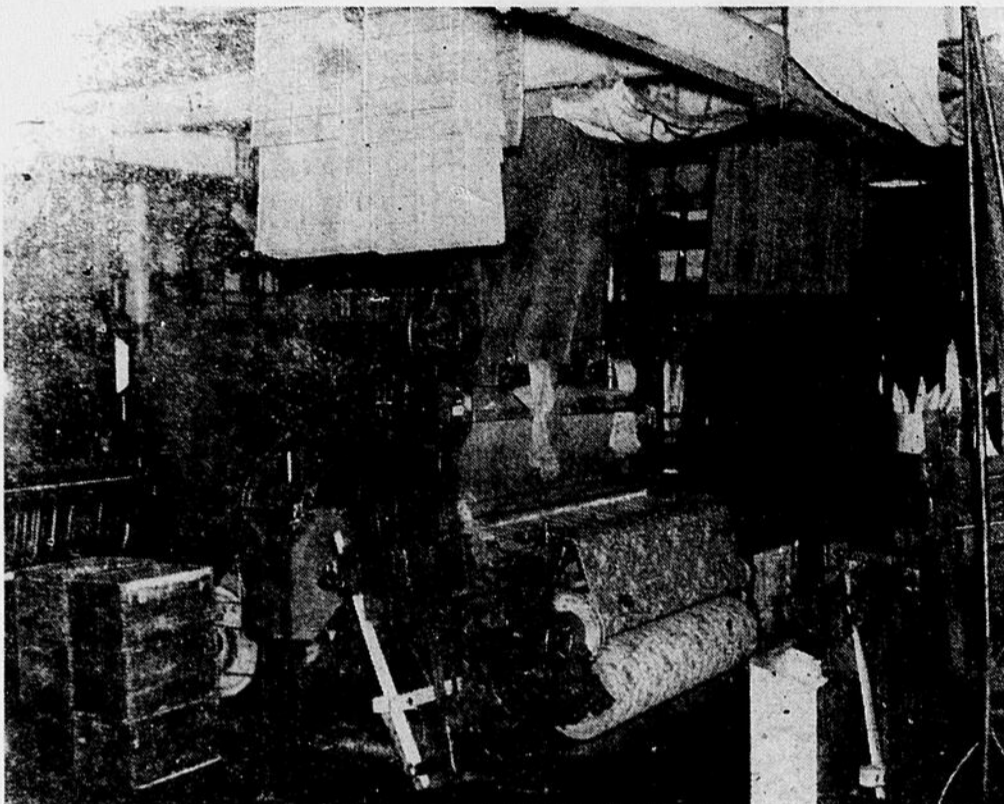
"On croit avoir supprimé les risques encourus, par exemple il y a cinquante ans ou moins, dans l'industrie du coton. Il y a un demi-siècle, la tuberculose, l'asthme et la bronchite étaient assez répandues dans ce domaine de l'industrie textile; mais grâce à

l'amélioration de l'éclairage, à une humidification scientifique de l'air, à une ventilation et à une propreté plus adéquates, surtout en ce qui a trait à l'épuration de l'air et à l'expulsion des poussières, ainsi qu'au maintien d'une température plus uniforme, ces maladies ont presque disparu. La régularité des heures de travail, croit-on, tend à modérer et à uniformiser l'emploi de la force vitale, ce qui, à mon point de vue, est le facteur essentiel le plus important dans la constitu-

tion d'une hérédité robuste et saine. Ces conditions favorisent la longévité, lorsque le sujet ne surtaxe pas les fonctions essentielles de son organisme.

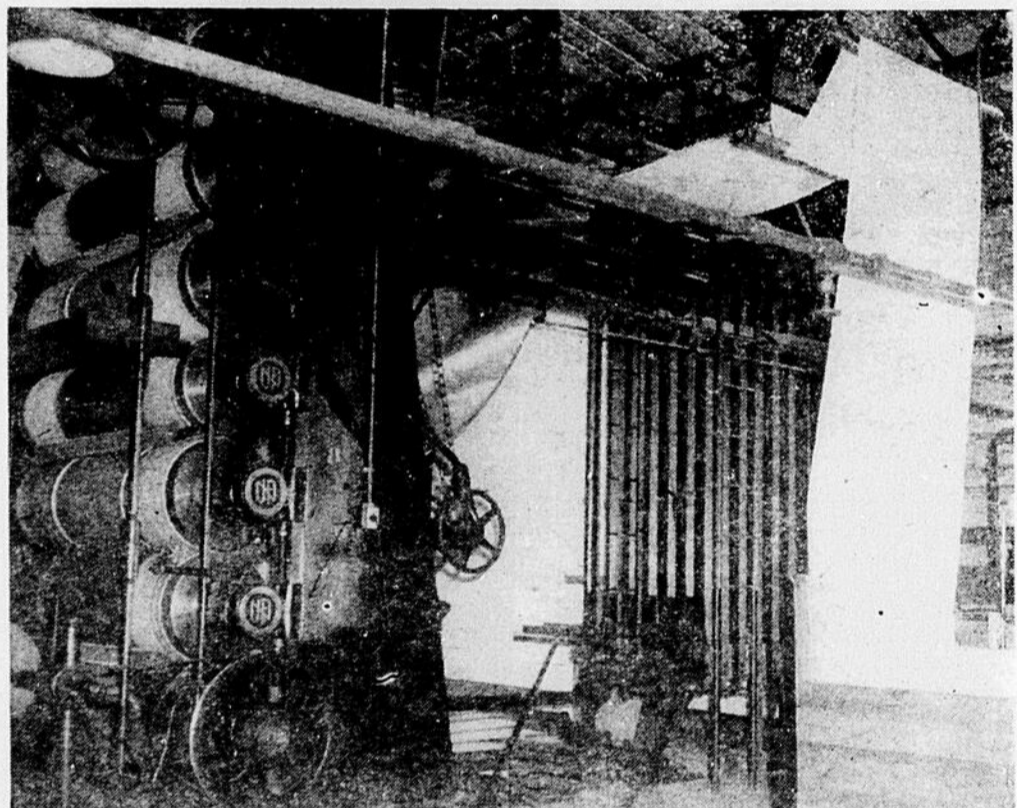
"L'industrie du coton est sortie de l'époque barbare de la révolution industrielle, en permettant un niveau de vie meilleur et différent et en assurant aux survivants de ces années terribles une vieillesse prospère et saine au seuil de laquelle ils peuvent prendre  
Suite à la page 12

POUR LE TISSAGE DES DESSEINS COMPLIQUES



Pour tisser les desseins compliqués on emploie un métier "Jacquard." Les cartes Jacquard que l'on a trouées déterminent le dessin de l'étoffe en opérant sur le principe d'un joueur de piano. On les voit au haut de cette photographie.

CETTE MACHINE DONNE LE LUSTRE A L'ETOFFE



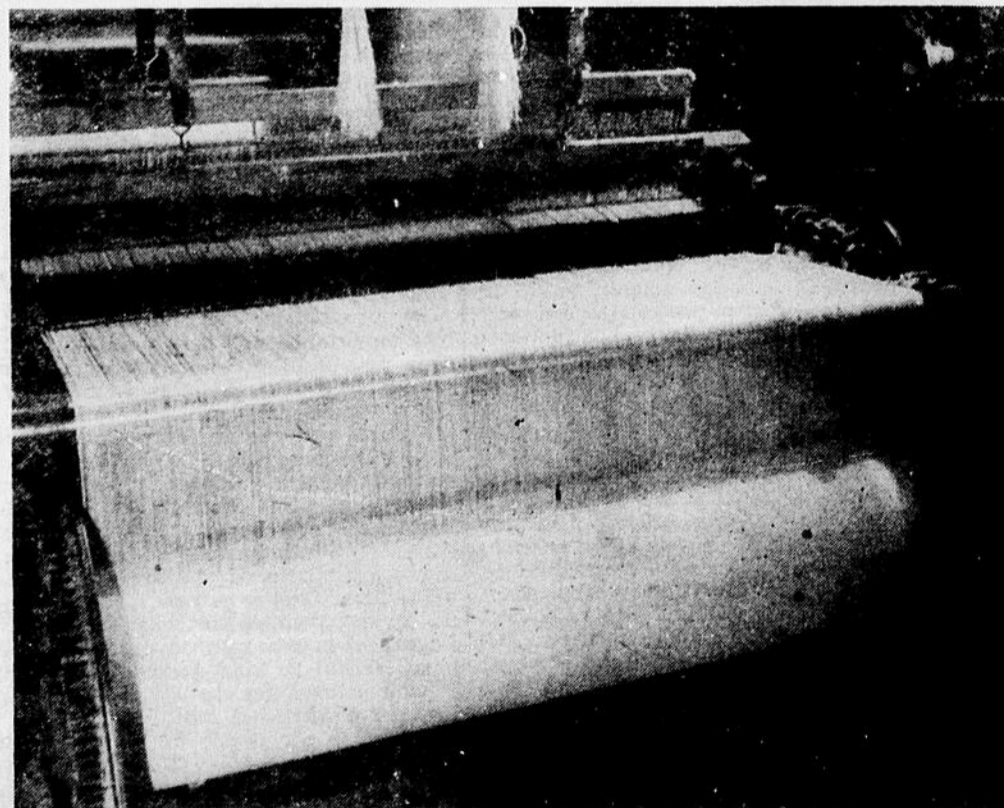
L'étoffe en entrant dans cette machine passe à travers une série de rouleaux qui terminent sa fabrication et lui donnent son lustre.

LES DESSEINS TISSES DANS L'ETOFFE



Dans cette photographie, on peut voir les fils colorés qui sortent du métier en rangées parallèles et qui viennent en contraste avec l'étoffe qui est tissée.

LE FIL QUI FORME LA CHAINE PASSE DANS LE METIER



On peut voir ici un ensouple de fil qui forme la chaîne. Le fil entre dans le métier par ce côté et de l'autre côté les fils qui forment la trame sont introduits par le côté du métier et sont entrelacés avec les fils qui forment la chaîne. C'est cette opération qui fait l'étoffe.

# HULL CONTRE LE VALLEYFIELD

## Il faut être prudent en tout temps

Il ne faut pas mettre inutilement sa vie en danger

Pendant que la Ligue de Sécurité de la province de Québec préche sur tous les tons, aux enfants et aux adultes, de ne pas chauffer leurs patins au tout début de l'hiver et de s'assurer que la glace est solidement prise avant de s'y aventurer, voici que trois ou quatre fanfarons de Lac Mégantic, rapporte "ECHO DE FRONTENAC" et date du 27 décembre dernier, partent un beau matin pour traverser le lac en patins. C'étaient des adultes. Tout s'est bien passé, heureusement, quoique l'article du journal mentionne que la glace était très mince et qu'on craignait qu'ils ne puissent se rendre à destination.

Pourquoi faut-il que des gens d'âge mûr viennent brouiller les cartes et détruire l'ouvrage de ceux qui se dévouent pour conserver la vie des enfants et des adolescents inexpérimentés en mettant sous les yeux de ces jeunes un tel exemple d'imprudence et de témérité? On imagine facilement quel deuil cruel aurait été celui de la famille de ces étourdis, si la glace avait cédé sous leurs pas. Au lieu des félicitations qu'ils leur ont adressées, les journaux auraient transmis des condoléances à leurs familles.

Il y a assez de mortalités, il arrive assez d'accidents, il se produit assez de catastrophes sans que l'on fasse exprès pour mettre inutilement sa vie en danger.

## Réunion intime à Ste-Barbe

Qui, de ceux qui étaient présents, ne fut pas frappé de cette réunion intime qui eut lieu à Ste-Barbe, chez M. Hervé Girouard. En effet, à l'occasion du 20ième anniversaire de naissance de leur fille Thérèse, environ une quatre-vingtaine de jeunes gens, venus d'un peu partout: de Ste-Barbe, de St-Stanislas, de St-Anicet, de Valleyfield, de Huntingdon et même de Montréal, se réunissaient pour offrir leurs meilleurs souhaits.

Durant la soirée, on nous présente une grande variété de distractions. A notre arrivée, 5 beaux jeux de cartes sur différentes tables, éparpillées ici et là, nous attendaient. Mais bientôt, un peu de musique interprété par l'orchestre "Fortier", accompagné du pianiste, Mmes Thérèse Girouard et Monique Poirier vint interrompre notre jeu pour nous inviter à entrer dans une suite de mouvements cadencés du corps.

Minuit, heure solennelle, appor- (Suite à la page 10)

## Ste-Martine

Soeur Marie Lactance et Soeur Marie Gabrielle, Srs. Prov., rendaient visite dernièrement à Mme J. A. Poupard, de Ste-Martine.

Mlles Edwidge et Gilberte Trépanier de Ste-Martine, passaient quelques jours à Montréal, dernièrement, les invitées de parents et d'amis.

A l'occasion du 1er de l'An M. et Mme Alcide Laberge, de Ste-Martine, avaient convié un groupe de parents et d'amis. Etaient présents: M. et Mme Noël Lafleur de Beauharnois et leurs fillettes Denise et Cécile, M. et Mme Adrien Yelle de Montréal, avec leurs fillettes Mariette, Jacqueline et leur fils Jacques, M. et Mme Evariste Myre de St-Isidore avec Gilles et Jean Guy, leurs fils, M. Léo Leduc de St-Louis de Gonzague, Mlle Rolande Bissonnette de Montréal, M. Roland Bissonnette de Beauhar-

nois, M. et Mme Laberge de Beauharnois, M. et Mme Marcel Prud'homme de Ste-Martine, M. et Mme Roméo Pitre et leur famille, Réjeanne, Fernand, Marcel et Hubert, M. et Mme Léo Laberge de Montréal, M. et Mme Isidore Yelle de Ste-Martine et M. Guy Goyette de Ste-Martine.

### Conseillers

M. Alphonse Beaulieu de Ste-Martine a été élu pour un 2e terme.

M. Valérie Prud'homme, en remplacement de M. Emile Goyette.

M. Oscar Mallette, en remplacement de M. Wellie Gadoua.

Chaque pain de 800 grammes consommé par la population des Pays-Bas coûte 0.05 au gouvernement.

## Potins Sportifs

### VALLEYFIELD VS ROYAL

Rarement a-t-on vu une assistance aussi énorme que celle de dimanche dernier au Forum, assister à une partie de la ligue Senior. Près de 13,000 personnes ont vu les Braves de Valleyfield, livrer la plus dure lutte que le Royal ait eu à soutenir encore cette année... Si ce n'eût été de quelques punitions coûteuses, mais par contre non méritées, les joueurs de Lucien Leduc seraient revenus à Valleyfield avec une victoire aux dépens du Royal... Malgré tout, Gerry Plamondon a encore une fois réussi à se mettre fort en évidence en enregistrant les quatre premiers buts des Braves tandis que son "copain" Tod Campeau en enregistrait un, tout en participant à trois autres... Si Tod continue sa performance actuelle, il établira sans doute un record à la fin de la saison, à date il a déjà accumulé 53 points tandis que Gerry en a 48... Disons tout simplement que Gerry fut merveilleux durant toute la partie, bien qu'il eût à lutter contre Lamirande qui semble avoir l'ordre de le démolir... Tod Campeau pour sa part fut constamment dangereux par ses "break away" fréquents... Par deux fois, Kitoute traversa la patinoire d'un bout à l'autre, mais chaque fois Lamirande ou Stahan lui lancèrent leur bâton dans les jambes pour le faire trébucher... Et c'est ainsi que l'arbitre Mulley lui accorda un "penalty shot" après que Lamirande se fut jeté sur lui pour l'empêcher de compter. Malheureusement, Kitoute ne parvint pas à déjouer le jeune Harvey qui remplaçait McNeil, opéré dernièrement pour l'appendicite... Plusieurs changements furent effectués pour la partie de dimanche dernier et c'est ainsi que nous avons vu évoluer Maurice Robidas sur l'aile droite, ayant comme coéquipier Paulsen et Cavanagh... Incidemment, Maurice n'eut pas l'occasion de faire valoir toutes ses qualités comme ailier, car Lucien, une partie de la deuxième période et toute la troisième, se servit de deux lignes seulement... Paulsen encore une fois fut décevant au possible, tandis que Cavanagh sera vite un favori à Valleyfield... Sur la défense, Terry et Tracey jouèrent une partie parfaite tandis que Jimmy Orlando semblait sur le qui-vive, étant constamment surveillé par les officiels qui lui discernèrent, à la fin de la deuxième période, une punition qui fut fort coûteuse mais qui n'était pas méritée du tout...

Le jeune Ménard se montra fort sensationnel en arrêtant près du double des lancers que le jeune Harvey eut à repousser... Plus d'une fois, Ménard sauva la situation en faisant des arrêts "miraculeux", alors qu'un ou deux "Royal" arrivaient seuls devant lui... Une couple de centaines d'amateurs de Valleyfield assistaient à la partie de dimanche dernier... Quelqu'un de Montréal nous faisait remarquer que lorsque le Valleyfield menait par le compte de 6 à 3, ces quelques centaines de personnes faisaient plus de bruit que les 12,000 montrealais qui assistaient également à la jou- te... Nous avons été témoin de

nombreuses joutes fort contestées, mais les amateurs présents étaient tous d'avis que le Valleyfield avait joué d'un manière sensationnelle... Parmi les plus "chauds" spectateurs de dimanche dernier, l'on notait Johnny Lascelles, Raymond Leduc et Bernard Vinet qui avaient tous fait le voyage avec l'équipe mais qui ne participèrent pas à la partie... A l'heure où nous écrivons ces lignes, aucuns rapports de la partie As-Valleyfield ne nous sont parvenus mais nous sommes assurés que les hommes de Lucien Leduc donneront beaucoup de fil à retordre aux joueurs de Lex Cook... Nous sommes également assurés que les Braves remporteront deux victoires consécutives en fin de semaine sur les Volants de Hull qui furent déclassés dimanche dernier par le Shawinigan, pour permettre à ce dernier club de monter seul en troisième position, tandis que les Braves sont revenus en quatrième et les As de Québec en cinquième, la dernière position est toujours détenue par les Volants de Hull... Kitoute a brisé tous ses bâtons dimanche dernier, en effet, il en brisa exactement cinq et chaque fois, en mettant un homme en échec... Plusieurs amateurs sont d'avis que si le Valleyfield adoptait un jeu

(Suite à la page 10)

Valleyfield se doit de remporter la victoire sur le Hull dimanche après-midi prochain — Lucien Leduc tente toutes les démarches possibles pour obtenir de l'aide — Roland Ménard sera encore dans les filets des Braves — Valleyfield pourra reprendre la troisième position

## LES AS A VALLEYFIELD JEUDI, LE 24

Après une longue tournée dans la province, les Braves de Valleyfield reviendront ici dimanche après-midi prochain pour affronter les Volants de Hull dans une partie régulière de la ligue Senior.

Lorsque vous lirez ces lignes la partie mettant aux prises ces deux mêmes clubs à Ottawa samedi soir prochain, donnera cours à de nombreux commentaires, car si les Volants perdaient cette partie de samedi soir, leurs chances de participer aux éliminatoires seraient réduites à très peu, tandis que les Braves de Valleyfield, par une victoire, se rapprocheraient de la troisième position.

### Plamondon—Tod—Mageau

Lucien Leduc enverra tout probablement comme première ligne, les inséparables Gerry Plamondon, Tod Campeau et Fernand Mageau, ligne qui fut incontestablement la meilleure contre le Royal, dimanche dernier.

Disons, incidemment, que Gerry Plamondon se rapproche toujours de son coéquipier Campeau qui domine toujours chez les compteurs bien que Gerry ait compté le plus grand nombre de francs buts depuis le début de la saison. Cette ligne sera suivie sur la glace par Rolland Boyer, Kitoute Joannette et Dan Porteous, qui s'améliore de jour en jour. Avec ces deux lignes bien balancées, Lucien devrait conduire l'équipe à une victoire décisive sur les Volants de Hull.

La troisième ligne des Braves est un vrai casse-tête pour la direction du club bien que l'on tente encore actuellement de trouver des joueurs qui pourront porter main-forte aux deux premières lignes du

club. Paulsen, qui était très "pitteux" encore une fois à Montréal dimanche dernier, ne s'alignera tout probablement pas dimanche prochain tandis qu'il est possible que l'on voit évoluer Bernard Vinet sur l'aile gauche, Raymond Leduc au centre et Maurice Robidas sur l'aile droite. Maurice a eu son premier essai à Montréal dimanche dernier et son coup de patin rapide donna beaucoup de fil à retordre aux avant du Royal.

En somme, les amateurs de Valleyfield sont assurés d'assister à une partie très enlevante puisque les deux équipes en présence voudront remporter la victoire, l'une pour remonter en troisième position et l'autre afin de s'approcher de la cinquième place pour ainsi avoir de meilleures chances pour participer aux éliminatoires prochaines.

### Les As jeudi prochain:

Une joute que les amateurs ne voudront pas manquer sera celle de jeudi soir, le 24 janvier prochain entre les Braves de Valleyfield et les As de Québec. Les As et les Braves se disputent présentement la troisième position ainsi que le droit de participer aux éliminatoires.

Ainsi, les Braves pourront, par une victoire sur les Bouvrette, Tremblay, Gruhn, Laforce, etc., prouver qu'ils ont l'étoffe nécessaire à livrer une chaude lutte aux meneurs du circuit, les Royaux de Montréal. Cette partie sera d'une grande rapidité car les hommes de Lex Cook se servent de la rudesse pour remporter la victoire, tandis que les Braves de Valleyfield sont à leur meilleur dans une partie rapide où les ouvertures se font nombreuses.

Avec les As, les amateurs auront le plaisir de voir évoluer le très rapide Bobby Carragher. Carragher est le meilleur compteur des As ainsi qu'un artiste du tour du chapeau ainsi, à la dernière visite des hommes de Lex Cook, Bobby enregistra quatre des cinq buts des As.

Carragher a toujours été un joueur intéressant à voir évoluer et cette année, faisant le saut tout comme la majeure partie de notre équipe, il ne manque pas une occasion de faire valoir sa valeur lorsqu'il s'aligne contre le Valleyfield.

Kitoute aime à jouer contre Carragher. L'on se souvient de la grande rivalité qui existait entre ces deux étoiles de la ligne Interprovinciale de l'an dernier. Au début de la saison, Bobby était en tête des compteurs tandis qu'après un mois, Kitoute le dépassait pour ainsi continuer à compter et établir un record qui surpris tout le monde.

## Le 50ième...

(Suite de la page 4)

tient des services de comptabilité, d'assurances, de renseignements, de modernisation et organise pour cette année un département d'orientation professionnelle.

Pour le 50e anniversaire, on organise une série de manifestations dans chaque section dont le clou sera le congrès général de septembre prochain.

Comme on le sait l'association des marchands détaillants opère dans toutes les provinces du pays et travaille en coopération étroite avec les divers gouvernements et les diverses agences gouvernementales pour assurer la survivance de nos classes moyennes. Parfaitement autonome dans chaque province, l'association maintient un bureau fédéral et l'on a pu constater en ces dernières années et particulièrement en ces derniers mois, par les campagnes conduites avec succès par ce groupe, la vigueur de ses 50 ans.

Vous les Préférerez

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

Elle vous fait Ressentir un Si Grand Bien-Être

Tonique à Vitamine B1

Grandement en usage pour combattre le mal de tête, l'insomnie, l'indigestion nerveuse, l'irritabilité, l'anémie, la fatigue chronique et l'épuisement du système nerveux.

60 cts Format d'économie, \$1.50



Nourriture du Dr Chase POUR LES NERFS

# M. E. W. Seaward fêté par les employés de la compagnie Bell à l'occasion de son départ

M. Seaward, qui est à Valleyfield depuis quelques années, est promu à St-Lambert — Les employés lui présentent un magnifique cadeau — Réunion au Club Moco vendredi soir dernier

Vendredi soir dernier, les employés de la compagnie Bell, à Valleyfield, se réunissaient au Club Moco afin de fêter M. E. W. Seaward, "Wire Chief" à Valleyfield depuis quelques années, récemment promu à St-Lambert. M. Seaward quittera notre ville sous peu.

Plusieurs officiels de la compagnie assistaient à cette réception intime, dont M. D. Rhodes, "Plant Superintendent" de toute la province, ainsi que M. D. P. Griffith, de Lachine et R. H. Guille de St-Jean, Québec.

M. Harry Price agissait comme maître de cérémonie et au nom de tous les employés réunis, il présenta à Mme Seaward, un magnifique bouquet de corsage tandis qu'il présenta à M. Seaward un autre magnifique cadeau.

Plusieurs officiels prirent la parole dont M. C. P. Latten, qui fut durant de nombreuses années au service de la compagnie et récemment licencié de l'armée, après avoir servi quatre ans outre-mer. M. Latten remplacera M. Seaward dont la promotion comme contre-maître des ouvriers de l'installation et de réparation, l'obligera de demeurer à St-Lambert. Il exprima l'avis qu'il suivra les traces de son prédécesseur, qui fut, au cours des années qu'il passa à Valleyfield, un aide très précieux pour la compagnie, il félicita aussi M. Seaward de la promotion qui lui échoit.

M. Lucien Moïse, gérant de la compagnie Bell à Valleyfield, adressa aussi quelques mots. Il remercia M. Seaward de sa co-opération, le félicita et au nom de tous les employés lui souhaita tous les succès possibles.

M. Seaward, invité à prendre la parole, remercia tous ceux qui, de près ou de loin, lui ont facilité la tâche à Valleyfield et assura tous ses amis que la distance, qui sépare Valleyfield de St-Lambert, ne ferait qu'augmenter l'estime qu'il a pour les employés à Valleyfield ainsi que pour tous les amis qu'il devra laisser bientôt.

Vers la fin de cette réunion, un succulent goûter préparé par Mlles les opératrices, fut servi à tous les employés réunis au Club Moco.

# Potin Sportif...

(Suite de la page 9)

plus rude, surtout sur la défensive, les meneurs du circuit Slater n'auraient qu'à bien se tenir... Encore plus que jamais, nous sommes assurés que le Valleyfield fera une chaude lutte aux autres clubs qui prendront part aux éliminatoires et que s'il a à lutter contre le Royal, il se pourrait bien qu'il soit ce que le Toronto fut pour le Canadien l'an dernier...

● M. L'ABBE Cloutier revient d'un voyage chez nos colons. Il a trouvé ceux-ci de fort bonne humeur à peu d'exception près. Les fêtes ont apporté à tous l'occasion de vives réjouissances. Tout le monde là-bas parle avec enthousiasme de la messe de minuit de Noël.

● SAMEDI dernier, plusieurs médecins de Valleyfield assistaient au banquet offert à Montréal à l'hon. Dr J.-H.-A. Paquette par le Collège des médecins et chirurgiens de la province. Nos médecins prirent place à une table qui leur était spécialement réservée. Ce sont les Drs Caza, Bibaud, De Grandpré, Laroche, St-Onge, Brosseau, Moore, Leduc et Delorme.

# Il faut être...

(Suite de la page 9)

tât avec lui, puisque je n'en finirai plus.

Mais tous se séparèrent avec un cordial bonjour et en apportant avec eux un profond souvenir de cette soirée inoubliable qui commémore les fêtes d'autrefois.

# Beauharnois

Leduc: Lundi, le 14 janvier 1946, en l'église St-Clément de Beauharnois, a été chantée une messe de 1er anniversaire pour le repos de l'âme de M. Albini Leduc, recommandée par son épouse.

Bédard: Mardi, le 15 janvier 1946, en l'église St-Clément de Beauharnois, sera chantée une messe de 11e anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Aldéric Bédard, recommandée par son épouse.

Trudeau: Mardi, le 15 janvier 1946, en l'église St-Clément de Beauharnois, sera chantée une messe de 30 e jour, pour le repos de l'âme de M. Antoine Trudeau, recommandée par sa sœur, Mme Joseph Ségain.

St-Denis: Jeudi, le 17 janvier 1946, en l'église St-Clément de Beauharnois, sera chantée une messe de 30e jour, pour le repos de l'âme de Mme Napoléon St-Denis, recommandée par Mlle Cécile Charrest.

Corriveau: Samedi, le 19 janvier 1946, en l'église St-Clément de Beauharnois, sera chantée une messe de 7e anniversaire, pour le repos de l'âme de Mlle Lucienne Corriveau, recommandée par la famille Félix Corriveau.

Baptêmes  
Daoust: A Beauharnois, le 12 janvier 1946, a M. et Mme Paul-Emile Daoust, née Rollande Murphy, est née une fille, baptisée par M. l'abbé José-M. Laroque, vicaire, sous les noms de Marie Lise Ginette. Parrain et marraine, M. Roma Daoust et Mlle Alice Daoust, de St-Rémi, oncle et tante de l'enfant.

Boulet: A Beauharnois, le 12 janvier 1946, à M. et Mme Benoit Boulet, née Pauline Gendron, est née une fille, baptisée par M. l'abbé José-M. Laroque, vicaire, sous les noms de Marie Françoise Rachelle. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Gagné, de St-Jean, oncle et tante de l'enfant.

Fortier: A Beauharnois, le 12 janvier 1946, à M. et Mme Edouard Fortier, née Jeanne Faubert, est né un fils, baptisé par M. l'abbé José-M. Laroque, vicaire, sous les noms de Joseph Raymond Jean-Pierre. Parrain et marraine, M.

# Nos marins, soldats et aviateurs seront mieux payés, déclare l'honorable C. Gibson

À la suite d'entretiens avec les représentants du gouvernement britannique, l'hon. Colin Gibson, ministre de l'Air canadien, a révélé quelques-uns des projets attrayants concernant les forces armées du Canada en temps de paix.

Au cours d'une conférence de presse, M. Gibson a précisé que la solde des trois armes serait élevée pour la rendre équivalente au salaire civil dans un emploi similaire. Cette mesure fait suite à la politique semblable adoptée par le gouvernement travailliste de la Grande-Bretagne et prévoit des taux identiques pour les trois armes.

M. Gibson a surtout parlé de l'avenir des forces d'occupation en Europe. Il a confirmé le retrait de 9 escadilles d'occupation du C.A.R.C., commençant en juin. Après cette date, les effectifs seront considérablement réduits et comprendront uniquement la force permanente et les effectifs dits "interimaires".

Il déclara que la Grande-Bretagne souhaite le maintien par le

Canada d'une certaine force d'occupation en Europe. Il se peut aussi que l'armée suive l'exemple du C.A.R.C. en ce qui concerne le retrait d'importants effectifs d'occupation.

M. Gibson a déclaré en outre aux correspondants que le Canada entretiendra très probablement des missions permanentes de l'Air à Londres et Washington et qu'il y aura des échanges d'officiers entre la R.A.F. et le C.A.R.C.

Le ministre souligna cependant un problème: celui des relations entre les aviations: canadienne et américaine. Devant la possibilité d'une défense conjointe nécessaire de l'Amérique du Nord et les effectifs requis pour les besoins de l'O.N.U. le gouvernement canadien devra choisir entre la R.A.F. et l'U.S.A.A.F. avec qui se lier plus étroitement.

Enfin, M. Gibson a annoncé que la plupart des terrains d'aviation au Canada deviendront civils sauf Goose Bay, qui est d'importance stratégique.

mingford jeudi, pour ramener Mme Atkinson et leurs fils John et James, qui ont passé les fêtes chez Mme Brogan.

M. Alexis Poupart, Mlle Poupart étaient à Hemmingford mercredi dernier, pour assister aux funérailles de leur frère, Joseph William Poupart, décédé à 83 ans.

Mlle Anita Huot de Valleyfield, passa les fêtes chez ses parents, M. et Mme Fred Huot.

M. et Mme Walter Marcil et leurs enfants, de Montréal, chez M. et Mme Fred Huot, au jour de l'An.

M. et Mme Hébert de Beauharnois, chez M. et Mme P. Bourdeau aux Rois.

M. J. A. Bonnier, M.P., Mme Bonnier de Ville Emard les invités de la famille Atkinson.

Mlle Rita Payant en fin de semaine chez M. et Mme Raymond Payant, à Hemmingford.

Mlle Rita Payant en fin de semaine chez M. et Mme Raymond Payant à Hemmingford.

Madeleine Huot de Ormstown, Lucile de Howick, chez Albert Huot aux fêtes.

# donnez au poisson frit la touche de maître

**RECETTE**

● Pour que le poisson ait une belle croûte dorée et appétissante, trempez-le, avant de le faire frire, dans du lait ou de l'oeuf battu assaisonné de Moutarde Jaune Heinz. Saupoudrez-le de farine. Recouvrez-le de chapelure ou de farine de blé d'Inde... Employée dans la cuisine ou à table, la véritable moutarde Heinz broyée à la meule est sans égale pour relever les aliments simples.



# LES Menestrels

De Valleyfield  
PRESENTENT LEUR  
3ème  
SPECTACLE-  
CONCERT

# 'Méli-Mélo'

Revue-comédie musicale

- Choeur de 40 voix
- Orchestre de 10 musiciens

Direction: LAURENT CYR

A LA SALLE DES  
Chevaliers de Colomb  
En soirée — 8.30 hrs. p.m.  
LES 19, 26 ET 28  
FEVRIER

ADMISSION:  
Générale, \$0.75  
Réservée, \$1.00

Billets en vente:  
Pharmacie Laroche  
Pharmacie Aubin  
Chez les membres des  
Menestrels

UN SPECTACLE  
MUSICAL DES  
PLUS MODERNES

Tous les sièges sont  
numérotés.

(14 février)

# On lisait en 1937

Dans  
la

Gazette de Valleyfield  
au cours de la semaine  
du 10 janvier 1937

● LUNDI soir, la Ligue des Propriétaires tenait son assemblée générale annuelle. Le président, M. Louis VI Major remercia l'assistance, la plus nombreuse, dit-il, qu'on ait jamais vue à Valleyfield. Puis M. Pacifique Chatel secrétaire, résuma les activités de la Ligue durant l'année.

● DIMANCHE dernier, les Chevaliers de Colomb se rendaient en grand nombre à leur assemblée générale. Ils profitèrent de la circonstance pour offrir au Grand Chevalier, le Dr O.-E. Caza, un beau témoignage d'estime, à l'occasion de son 44ième anniversaire.

● A LA brève séance du Conseil de mercredi dernier, S.H. le maire rappela qu'il y avait sur la table une lettre de la Ligue des Propriétaires concernant le non-paiement de taxes foncières par la Cie d'Exposition ou Cercle Agricole. S.H. le maire demanda qu'un ne donne pas suite pour le moment à cette lettre, car l'affaire est à l'étude par les conseillers.

**QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE**

PALEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ VOUS EN PRENANT LES BONNES

# PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

LE FRANCO AMERICAIN TEL. 334-8111 ST-DENIS, MONTRÉAL 18

# DES REGATES LES 11-12 AOÛT

## Les étoiles du Beauharnois, brillent et le Ste-Martine subit une humiliante défaite

**Bourdon, Boyer et Richard se distinguent — Au compte de 6 à 4**

Beauharnois (DNC) — Le 10 janvier, le Beauharnois rendait visite au Ste-Martine, et remporta une éclatante victoire au compte de 6 à 4. Cette joute fut, sans contredit, la plus dure disputée cette saison entre ces deux clubs. Le manque d'esprit sportif de la part des joueurs du Ste-Martine, lesquels avaient reçu des ordres de leur gérant, tentèrent par tous les moyens possibles de démantibuler les rapides patineurs du Beauharnois, mais ces derniers ne s'en laissèrent pas imposer et prouvèrent une fois de plus, leur grande supériorité surtout lorsque tous les joueurs sont présents y compris les "pâles étoiles" dont M. Léveillé faisait mention, à la suite de la victoire que son club avait remportée, lors de la précédente rencontre. Les étoiles ont brillé et prouvé qu'elles pouvaient éblouir le gardien de buts en comptant des points comme vous pourrez le constater dans ce compte-rendu.

Dans la première période, alors que la glace favorisait une fois de plus, les joueurs du Ste-Martine, qui ne sont pas des étoiles filantes, comptèrent deux points. G. Bouthillette compta le premier but, sur des passes de Lefort et Laberge; quelques minutes plus tard, Laberge donna un autre point, à son club, après avoir accepté les passes de Parent et Trudeau et la période se termina au compte de 2 à 0 pour Ste-Martine.

La deuxième période, n'en fut pas de même; la glace ayant durci, les rapides joueurs du

Beauharnois, se mirent à l'oeuvre, et E. Boyer compta le premier point sur des passes de Frappier et Bourdon, quelques instants plus tard, Laberge compta pour Ste-Martine, mais A. Richard scora de nouveau pour Beauharnois, aidé de M. J. Marchand et de R. DeLaplante; quelques minutes plus tard, E. Boyer égalisa les chances, sur des passes de Frappier et Bourdon et trois minutes avant la fin de la période, Frappier donna l'avantage au Beauharnois, sur des passes de Bourdon et Boyer.

A la troisième période, ce n'est qu'après 17 minutes de jeu, que Bourdon réussit à égaliser de nouveau, sur des passes de Laberge, ce qui nécessita une période supplémentaire.

Malgré les mauvais traitements, que les joueurs du Beauharnois avaient reçus au cours de cette partie, ils prouvèrent leur supériorité en comptant 2 points; Bourdon déclencha l'attaque en brisant l'égalité sur une passe de E. Boyer et quelques minutes plus tard, E. Boyer compta le 6e point et le dernier de la partie.

Les joueurs du Ste-Martine complètement aveuglés, par les étoiles, ne purent rien faire par la suite, et le Beauharnois remporta la victoire malgré le désir du coach, M. Léveillé.

Seize punitions furent infligées au cours de cette partie et ceci, dans l'aveuglement de leur arbitre local autrement un record de punitions aurait été enregistré.

## La direction tente de nombreux efforts pour trouver du renfort aux Braves de Vlfld.

Une nouvelle annoncée à la radio lundi soir, voulant que Polly Drouin ait signé une carte pour les Volants de Hull s'est avérée vraie aujourd'hui lorsque les efforts de Lucien Leduc pour l'amener à Valleyfield ont été vaines.

Lucien Leduc, toujours avec le souci qu'on lui connaît, a passé la journée entière lundi dernier à Montréal, afin de pouvoir entrer en communication avec d'autres joueurs et Polly Drouin lui-même. Drouin, déclarait que les Volants de Hull lui offrait un meilleur salaire et qu'en plus il pourrait demeurer à Ottawa sa ville natale.

Lucien offrit autant que le Hull pour les services de Drouin mais celui-ci préféra demeurer près de chez lui et signa finalement une carte pour les Volants.

### TRACEY et PAULSEN . . .

De sources officieuses, l'on nous apprenait aujourd'hui que Pat Tracey et "Swede" Paulsen ont tous deux été remerciés de leur service cette semaine. Ces deux joueurs eurent toutes les opportunités possibles pour se mettre en condition mais tous deux ne donnèrent pas le rendement qu'on s'attendait d'eux.

### PIERRE CADIEUX . . .

Les Braves de Valleyfield se sont vus refuser la réinstallation de Pier-

re Cadieux comme junior. Ainsi, les Braves garderont Pierre sur leur alignement tout en le faisant évoluer à différentes occasions. Incidemment, la direction du circuit Slater ne semble pas vouloir venir en aide aux Braves de Valleyfield, puisque ceux-ci voient presque toutes leurs demandes refusées.

### JOHNNY LASCELLES . . .

Johnny Lascelles, aurait signé une carte pour s'aligner avec le Cornwall de la ligue Provinciale. En regard de ses services nombreux, la direction des Braves a donné congé à Johnny qui se dit très heureux de pouvoir s'aligner pour le Cornwall. Disons aussi que Johnny en jouant pour le Cornwall aura une augmentation de salaire en plus d'une nouvelle position.

Jamais nous n'avons souhaité le départ de Lascelles que nous avons toujours considéré comme un fameux cerbère et nous avons été premiers à le défendre lorsque quelques "Grands Connaisseurs" demandèrent son renvoi à grands cris dimanche quinze jours.

Nous profitons de cette occasion pour féliciter Johnny et lui souhaiter toutes les chances possibles. Nous espérons également qu'il puisse demeurer gardien de buts encore plu-

## Pour la première fois depuis 1940, Valleyfield sera le cite des plus grandes régates au monde — Les plus fameux yachts des Etats-Unis seront présents — Des centaines de motogodilles — Programme très chargé les 11 et 12 août LE CLUB NAUTIQUE A L'HONNEUR

Enfin, Valleyfield redeviendra le centre des plus grandes régates au monde dès le mois d'août prochain. En effet, les 11 et 12 août prochains, auront lieu à Valleyfield, pour la première fois depuis 1940, les régates tant désirées par toute la population de notre ville ainsi que celle de toute la province et des villes américaines situées près des frontières.

Déjà de nombreuses entrées sont positives et le docteur J. A. Clairmont nous apprenait que la ville de Buffalo sera représentée par cinq de ses plus rapides yachts, pilotés par D. Foreman, G. H. Buzzall, et le champion conducteur de motogodille, Mel Smith. Plusieurs yachts viendront également des autres grands centres des Etats-Unis.

A une assemblée de l'American Power Boat Association, tenue récemment, les officiels de cette organisation furent enthousiasmés d'apprendre que Valleyfield aura des régates cette année.

Comme aux beaux jours d'avant-guerre, plusieurs classes seront au programme, dont les fameux moto-

godilles, les classes A et B pour les yachts de 135 chevaux-vapeur, une classe pour les "Run-A-Bout". Dans cette dernière classe une flottille de six yachts viendra de Belleville, Ontario.

### Montant de \$2,000.00 en bourses

De nombreux prix seront distribués aux vainqueurs de chaque épreuve en plus des trophées. On nous apprenait que près de \$2,000.00 en bourses seront également distribués aux gagnants.

Le public de Valleyfield verra ainsi son grand désir exaucé les 11 et 12 août prochains, alors que les plus grandes régates au monde seront disputées en notre cité.

Un mot ici, aux membres du Club Nautique de Valleyfield: Cette poignée d'hommes d'affaires et de professionnels a réussi à surmonter de nombreux obstacles malgré les difficultés immédiates de l'après-guerre et ainsi Valleyfield sera l'un des premiers centres à pouvoir encore une fois présenter au public, les régates tant attendues de toute la population.

## Le festival des fanfares aura lieu à Montréal au Stade Molson

**M. Arthur Vinet préside l'assemblée à l'Hôtel Queen**

Dimanche dernier, avait lieu à l'Hôtel Queen à Montréal, l'assemblée de l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec. La réunion eut lieu sous la présidence de M. Arthur Vinet, président de l'Association ainsi que de l'Union Musicale de Valleyfield.

On tint cette assemblée dans le but de décider l'endroit où aurait lieu le prochain festival des fanfares amateurs de la province de Québec. Au cours de ces délibérations, il fut décidé que le Festival de 1946 aurait lieu au Stade Molson à Montréal.

Cette décision fut prise sur une demande de M. Edgard Genest, gé-

rant des ventes de la Brasserie Molson. M. Arthur Vinet a été délégué pour se rendre à New-York afin d'engager la fanfare de Frank Goldman comme fanfare invitée. M. Vinet est parti lundi dernier afin d'engager cette fanfare qui sera une grande attraction pour la population de la province qui assistera au Festival de 1946 à Montréal.

Le Comité de l'Union Musicale de Valleyfield, désire informer ses membres que les pratiques sous la direction de M. Raymond Denhez commencent dimanche, le 20 janvier prochain. Tous les membres sont invités à se rendre à la salle habituelle pour midi et demi.

## La Chambre de Commerce Sr. entretiendra la route Caughnawaga - Cazaville

Le Comité pour l'entretien des Chemins d'hiver de la Chambre de Commerce Sr. a entrepris d'entretenir la route entre Caughnawaga et Cazaville pour la période d'hiver. Comme par le passé MM. Zotique Perron et Antonio Patenaude sont chargés de trouver les fonds nécessaires auprès des industriels, des hommes d'affaires et enfin tous ceux pour qui cette route a une fin importante au cours des mois d'hiver.

Le fait que la route Valleyfield-Cazaville demeure ouverte au cours de ces mois est un gros actif pour les

sieurs années.

### DIMANCHE PROCHAIN . . .

La troisième ligne des Braves sera formée dimanche prochain de Raymond Leduc, un jeune de Valleyfield, de Kavanagh et de Pierre Cadieux qui en sera à sa première apparition depuis près d'un mois. Notre joueur de Valleyfield, Bernard Vinet, alternera avec Kavanagh ou Pierre Cadieux.

## La C. de C. Jr. aura son club de hockey

Nous apprenons que la Chambre de Commerce Jr. aura un club de hockey qui avec trois autres clubs formés de Chevaliers de Colomb, formera les cadres d'une nouvelle ligue qui commencera à opérer sous peu.

Philippe Malouin nous déclarait que l'équipe des membres de la Chambre de Commerce sera très puissante et que plusieurs joueurs ont déjà signé leur carte, dont Jean-Paul Larivière, Albert Leblanc, J.-A. Leduc, Guy Marchand et de nombreux autres.

La lutte s'annonce belle et tout le monde attend avec impatience l'ouverture de la saison.

## Tribune Libre

### LE CIEL EST CLAIR,

### LES ETOILES BRILLEN

Le firmament du Club Beauharnois, qui avait été assombri par l'absence des Bourdon, Richard lors de la partie jouée à Beauharnois, contre le Club Ste-Martine, s'est éclairci et les Etoiles ont brillé d'un tel éclat que le Ste-Martine doit rester les yeux fermés devant l'éclatante victoire que vient de remporter le Beauharnois.

M. Léveillé, coach du Ste-Martine, qui s'était un peu trop hasardé, en faisant paraître un article dans la "Tribune Libre" de ce journal, devra, à l'avenir, suivre les conseils d'un plus renseigné avant de se prononcer. Celui qui a donné la victoire au Beauharnois, n'est nul autre, que l'étoile pâle qui ne figurait pas sur l'équipe lors de la défaite, je nomme Bourdon. M. Léveillé, est-ce que l'oreille vous "Bourdonne"?

Une autre étoile pâle a rendu la victoire plus grande, en comptant une fois, je nomme Richard, mais c'est Beauharnois qui est devenu le "Richard" d'une autre victoire.

Une autre étoile, Boyer, qui compta trois points; il est difficile d'arrêter les étoiles filantes n'est-ce pas, M. Léveillé? Et pour terminer, avant d'A. Boyer, réfléchissez. . .

Rémi Faubert,  
Coach du Beauharnois.

## L'O.N.F. présentera des films

L'Office National du Film présentera à Valleyfield, dimanche le 10 février prochain, une grande soirée de vues animées. Cette bonne nouvelle fut annoncée mardi soir dernier à l'assemblée des directeurs de la C. de C. Jr. tenue au Château-Salaberry.

Quoi qu'il n'y ait rien d'officiel, il est fort probable qu'un film tourné à Granby, lors du dernier grand Congrès des Chambres de Commerce de la province, soit montré au public. Cette soirée sera sous les auspices de la Chambre de Commerce Jr. locale. En plus de ce premier film, plusieurs autres à court métrage seront aussi projetés.

Tous les membres sont priés d'assister à cette soirée accompagnés de leur épouse ou de leur amie. Cette soirée aura lieu dans la salle de réception du Château-Salaberry.

**BUVEZ**

**PEPSI-COLA**

...IL  
**ÉTANCHE LA SOIF**

# LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

**Au VICTORIA**  
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.  
Le restaurant idéal pour  
un bon repas à toute heure du jour et  
de la nuit.  
BAR-B-Q  
**BIERES et VINS**  
Cigares - Journaux - Liqueurs  
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.

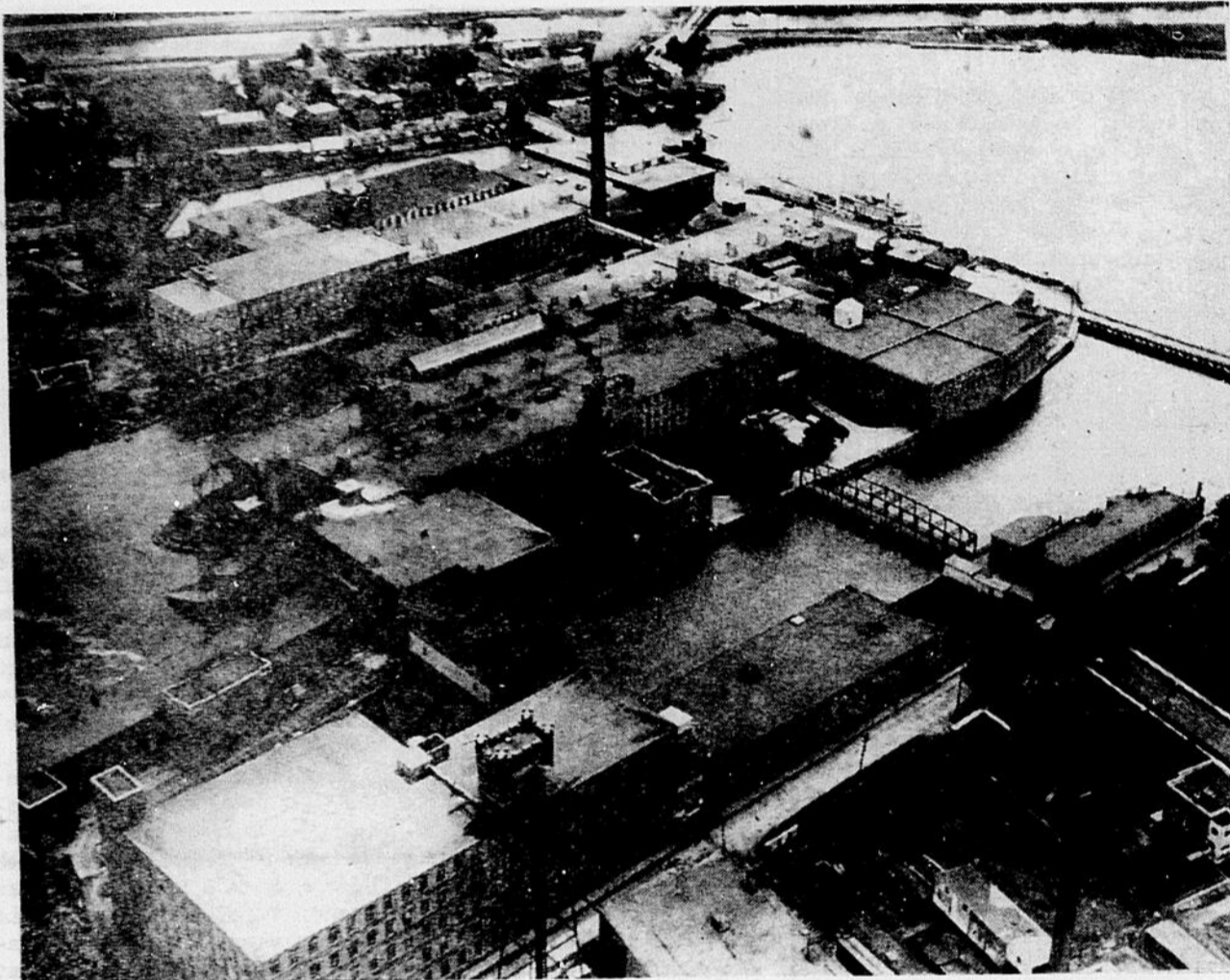
**LANIEL & FILS, Engr.**  
Horlogers-bijoutiers  
23b, rue St-Laurent,  
Valleyfield  
—  
MONTRES "GRUEN"  
QUALITE ET  
PRECISION

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.

**LA CIE. DION LIMITEE**

VALLEYFIELD  
TEL. 316

## LA MANUFACTURE DE COTON VUE DES AIRS



Voici une vue aérienne des différents bâtiments de la manufacture de coton à Valleyfield. Cette manufacture est une des plus grandes sur le continent nord-américain.

## CLASSEMENT DES COMPTEURS DE LA LIGUE INTERMEDIAIRE DE VALLEY- FIELD ET DU DISTRICT

### Les dix meilleurs

	Buts	Assists	Total	Pun.
Bougie, A.-P., Bellerive	26	27	53	6
Benoit, Ros., Bellerive	19	27	46	10
Leboeuf, Robert, Valleyfield Int.	19	26	45	2
Plante, Ray., Valleyfield Int.	25	9	34	8
Bourdon, A., Beauharnois	14	14	28	6
Dion, Eddy, Bellerive	9	17	26	4
Godbout, Pierre, Valleyfield Int.	14	11	25	0
Frappier, M., Beauharnois	11	10	21	4
Dion, Carmen, Bellerive	10	8	18	12
Richard, A., Beauharnois	8	19	17	8

Parties de dimanche comprises

## CLASSEMENT DE LA LIGUE INTERME- DIAIRE DE VALLEYFIELD ET DU DISTRICT

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Ttl.
Bellerive	16	13	2	1	105	61	27
Valleyfield Int.	15	12	2	1	100	41	25
Beauharnois	16	9	6	1	75	58	19
Huntingdon	13	4	8	1	56	76	9
Ste-Martine	15	2	11	2	44	95	6
Ormsdown	16	2	14	0	45	114	4

Parties de mardi comprises

Suite de la page 8

dre leur retraite avec l'aide d'une pension, grâce à leur vigueur héréditaire et à une énergie vitale utilisée avec prudence et parcimonie."

La Montreal Cottons Limited est bien déterminée à voir à ce que la santé de ses employés reçoive toute l'attention voulue. Récemment chaque employé fut examiné au rayon-X et tous les nouveaux employés reçoivent un examen physique complet.

### AUTRES ACTIVITES

Les salles de repos et de diner ainsi que les salles de travail sont amplement pourvues d'eau à boire. La compagnie a aussi adopté la pratique industrielle moderne durant la chaude saison d'été en employant des tablettes de sel dans l'eau pour conserver l'énergie des ouvriers.

Le fond de pension de la compagnie est ouvert à tous les employés pour leur long service sans que ces derniers n'apportent aucune contribution. Le personnel peut profiter lui d'une pension de retraite. Une part des contributions pour le fond du personnel est faite par les employés, mais la plus grande partie des contributions est fournie par la compagnie.

La Montreal Cottons a en plus une magnifique ferme à lait qui fournit aux ouvriers une grande quantité de lait pasteurisé, de crème et de chocolat au lait.

La compagnie n'est pas seulement intéressée à l'ouvrier qui travaille à l'usine. On a fait beaucoup d'améliorations dans le but de rendre la vie plus agréable aux employés dans leur vie privée. Par exemple, la compagnie a construit 200 maisons où les ouvriers peuvent vivre dans la propreté et dans une atmosphère de santé. Les rentes de ces maisons sont moindres que celles exigées par les propriétaires privés.

Pour les heures de loisir, il y a un club où les employés peuvent se récréer avec les billards ainsi que plusieurs jeux intérieurs. Ils peuvent aussi emprunter des livres de la librairie qui en est grandement pourvue. Les groupes qui aiment à pratiquer le sport sont très encouragés et les employés ont des clubs de quilles, tennis et hockey. Maintenant on a complété les plans pour construire un nouveau centre récréatif sur le site de la présente bâtisse où il y aura de grandes améliora-

tions. On pourra y voir des allées de quilles ainsi qu'un rond de glace artificielle.

L'an dernier on a formé le club "Moco" pour les jeunes. Ce club a été formé dans le but de voir à ce que les jeunes entre 10 et 16 ans ne traînent pas la rue. Ce club est ouvert à tous les jeunes qui désirent y entrer.

### PERSPECTIVES D'APRES-GUERRE

Les perspectives d'après-guerre d'une entreprise importante offrent toujours beaucoup d'intérêt. La direction les élabore avec soin depuis deux ans.

Une grande partie de l'outillage s'est déprécié, pendant la guerre, beaucoup plus vite qu'auparavant, parce qu'elle servait tous les jours sans arrêt à produire le matériel indispensable. On a donc pensé, en tout premier lieu, à remplacer les machines usées; on a même commencé de le faire dans les cas où les articles nécessaires ont reparu sur le marché; mais pour ses projets d'après-guerre proprement dits, la Montreal Cottons hésite à leur donner la forme nouvelle et définitive qui conviendrait. Il se peut qu'elle diminue la variété de sa production de façon à faire porter tout son effort sur les produits les plus en demande. D'un autre côté, elle s'intéresse beaucoup aux nouvelles fibres synthétiques qui suscitent énormément d'intérêt depuis que l'on a publié les résultats de certaines recherches faites pendant la guerre.

La Montreal Cottons, qui s'occupe déjà de la rayonne, ne perd pas de vue la production de la fibre synthétique. Il peut s'ouvrir des champs d'action nouveaux et imprévus dans le domaine du textile, des champs d'action dans lesquels les fileurs de coton peuvent jouer un rôle important.

Les projets d'après-guerre de toute industrie dépendent beaucoup, pour leur réalisation, de certaines conditions extérieures. Aucune industrie ou compagnie ne saurait fermer les yeux sur le reste du monde et se dire: "Je vais faire ceci, je vais faire cela," puis attendre les événements. Le progrès et la prospérité de la cotonnerie canadienne dépendent du progrès et de la prospérité du peuple canadien. Ce qui importe au premier chef, ce sont les marchés. Aujourd'hui même, alors que les commandes du temps de guerre commencent à s'espacer, la Montreal Cottons envisage de nouveau la production d'une gamme de tissus élégants et de vente

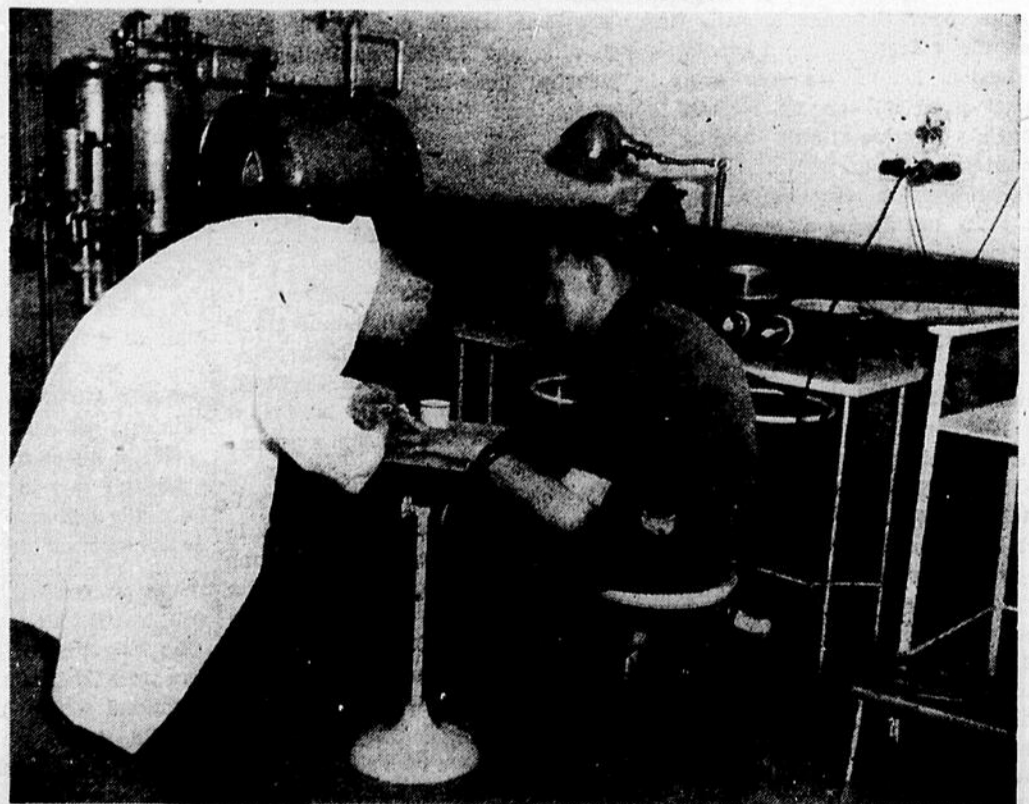
facile, qui se distingueront de ceux de tous leurs concurrents.

Si l'on en juge par les catalogues d'échantillons du printemps 1947, que l'on distribuera bientôt aux commis voyageurs, la Montreal Cottons a déjà résolu ce premier problème. Avec la perspective d'un avenir plus souriant, ce printemps 1947 doit apporter des modèles plus attrayants, des étoffes plus riches et des couleurs d'une beauté plus frappante que jamais. En temps de paix comme en temps de guerre, la Montreal Cottons est là!

C'est à Granby: "la princesse des Cantons de l'Est", qu'eut lieu le dixième Congrès Annuel des Membres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. A cette occasion, l'Office National du Film réalisa un film de court métrage intitulé: "Jeune Commerce à Granby".

LISEZ LES ANNONCES QUI APPARAISSENT DANS LA GAZETTE

## LE MEDECIN PANSE LE DOIGT D'UN OUVRIER DANS LA SALLE DES MALADES



Sur cette photographie, on voit le Dr. E. Talbot, médecin de la manufacture, qui panse le doigt d'un ouvrier dans la salle moderne des malades. Dans cette salle il y a régulièrement deux gardes-malades prêts à prodiguer les premiers soins aux blessés. Il y a aussi un dispensaire complet ainsi que deux chambres avec lits.